

COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE



# **QUELLE DEMOCRATIE POUR L'AFRIQUE ?**

**Mémoire de géopolitique  
du commandant Arturas BALYNAS  
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Afrique »**

**Directeur : Monsieur Pascal CHAIGNEAU**

**Mars 2004**

## **SOMMAIRE**

### **QUELLE DEMOCRATIE POUR L'AFRIQUE ?**

Introduction

#### **PREMIERE PARTIE**

Démocratie de la misère ou misère de la démocratie

PROCESSUS DE DEMOCRATISATION EN AFRIQUE

PROGRES DU CONTINENT AFRICAIN

QUELQUES PISTES THEORIQUES

DEFIS A LA SOCIETE

#### **DEUXIEME PARTIE**

Freins et handicaps a la démocratisation

FACTEURS ENDOGENES

FACTEURS EXOGENES

FACTEURS AGGRAVANTS

#### **TROISIEME PARTIE**

Réinventer la démocratie ou périr

LES PEUPLES DOIVENT S'EMPARER DE LA CHOSE POLITIQUE

OPPOSITION ET MULTIPARTISME

DANGER DE DEFORMER LE SENS DE DEMOCRATIE

QUELQUES PISTES POUR L'INTERPRETATION

Conclusion

# Introduction

Des hommes bien à l'abri de l'oppression autocratique conseillent activement aux peuples soumis et humiliés d'Afrique de temporiser et d'apprendre d'abord à faire de "bonnes élections" avant de remettre en cause les régimes politiques qui les oppressent. Pour désorienter la lutte anticoloniale, on propageait volontiers l'idée que les sociétés africaines n'étaient pas mures pour l'indépendance. Les forces démocratiques du «Nord» devraient se garder des mêmes types de discours si elles veulent une véritable rencontre avec les peuples opprimés d'Afrique.

Si ceux qui poussent les partis d'opposition à se rendre à tout prix aux élections sont sincères, c'est donc qu'il y a un malentendu sur la question de la démocratie en Afrique. Dans ce cas, il convient de reposer clairement le problème.

Au lendemain des indépendances africaines, les forces opposées à la revendication nationaliste, y compris les socio-démocrates pris globalement, avaient institué et, en tout état de cause, soutenu les régimes de dictature en Afrique. Le cas des anciennes colonies françaises du continent est exemplaire à cet égard. Des régimes spoliateurs, répressifs, rétifs aux valeurs démocratiques et irrespectueux des droits de l'homme... Les consciences en étaient à peine dérangées dans les pays du «Nord» où l'on est heureux de jouir, pour l'essentiel, des libertés démocratiques.

Les «hommes forts» et les «régimes forts», «autoritaires» étaient une nécessité historique en Afrique, théorisait-on alors. Ils seraient indispensables pour le développement et la construction de l'État-nation sur le continent. Pourvu donc que «l'homme fort», - celui qui a réussi à confisquer le pouvoir de l'Etat à un moment donné - fasse preuve d'une soumission obséquieuse et démontre sa volonté de défendre les intérêts de l'ancienne métropole et du monde occidental dans son ensemble qu'on le soutenait sans réserve. Le cas échéant, on volait à son secours s'il était menacé par un soulèvement populaire ; ou alors on le remettait en place sans étal d'âme si le peuple organisé finissait par le chasser du pouvoir.

Dans cet atmosphère délétère de la confrontation Ouest-Est où, partout sur le continent, on combattait avec acharnement le communisme derrière un antisoviétisme débridé, toute tentative de remise en cause de ces satrapes et de leur régime entraînait une répression féroce avec l'appui direct des puissances tutellaires.

La fin de la guerre froide ouvrit une brèche dans ce système d'oppression. On ne pouvait pas en effet proclamer combattre le totalitarisme dans «empire soviétique» au nom de la démocratie et en même temps continuer de soutenir en Afrique la répression des mouvements populaires de remise en cause des régimes d'oppression. Les masses africaines, trop longtemps étouffées, s'engouffrèrent dans la brèche. Il en résulta les insurrections populaires des années 89-90

Dans l'ancien espace colonial français d'Afrique au sud du Sahara, à l'exception du Mali, du Bénin, du Congo et de Madagascar, les régimes de dictature se sont maintenus à travers la tourmente politique, avec à leur tête les mêmes «hommes forts» et une classe sociale minoritaire prédatrice qu'ils manipulent pour se maintenir au pouvoir. Ce fut partout la restauration. Et ils ont à chaque fois légitimé leur pouvoir discrétionnaire à travers des élections frauduleuses et par le truchement d'institutions démocratiques de façade créées à cet effet et entièrement contrôlées par eux. Parce qu'ils ont conservé intactes les structures d'oppression, de manipulation, de corruption qui caractérisent la dictature néo-coloniale (armées, gardes présidentielles, polices, gendarmeries, directions des administrations centrales, préfets, systèmes de renseignement, ancien

parti unique, chefferies traditionnelles, syndicats uniques, organisations de femmes et de jeunes...), ces hommes se retrouvent, vis-à-vis des partis d'opposition, dans un rapport de force qui leur est resté favorable à tous les points de vue et partout défavorable aux forces démocratiques.

Voilà la situation réelle. On la comprend aisément, sauf si l'on continue à mettre ces régimes despotiques africains entre parenthèses en estimant que dans le fond ils ne sont finalement pas si méchants que ça, qu'ils sont plus «paternalistes» et plus «autoritaires» que totalitaires. Les sociétés africaines n'ont pas de tradition démocratique, elles ne sont pas mûres pour la démocratie, elles doivent d'abord recevoir une formation avant de revendiquer les libertés démocratiques, apprendre à faire de «bonnes élections» avant de commencer à mettre en cause leurs régimes d'oppression... De tels a priori ne peuvent que générer des malentendus entre ceux qui n'ont jamais subi l'oppression dans leur chair, mais qui sont peut-être vraiment désireux de la voir disparaître sur le continent, et ceux qui la vivent quotidiennement depuis des décennies. Car, ceux qui sont victimes de brimades, d'exactions, d'humiliations pendant 15, 20, 30 ans et plus, et qui voient avec une angoisse permanente l'horizon du développement totalement bouché par ces régimes néo-coloniaux, ne peuvent pas comprendre que ceux qui sont à l'abri de tels systèmes politiques dégradants viennent leur dire de patienter, d'apprendre d'abord à faire de «bonnes élections» avant toute tentative de remise en question.

Pour éviter le malentendu et mettre plus de cohérence dans le dire et le faire, il importe de répondre aujourd'hui clairement à quelques questions simples. Les régimes africains rescapés des insurrections populaires des années 90 sont-ils restés des régimes totalitaires, spoliateurs, répressifs, en un mot des régimes antidémocratiques ou non ? Sont-ils plus aptes aujourd'hui qu'hier à conduire le développement dont ils ont été incapables pendant trois décennies ? Les élections qui eurent lieu en Afrique depuis 1990 dans le contexte de la démocratisation sont-elles accompagnées ou non de fraudes massives ? Si l'on met entre parenthèses le cas béninois en réalité plus complexe qu'il ne paraît, dans quel pays d'Afrique française le recours aux urnes a-t-il débouché sur l'alternance politique, c'est-à-dire sur la prise du pouvoir par l'opposition et sur un changement politique et social réel ? La question de la démocratisation en Afrique relève-t-elle d'un rapport de forces ou non ? Et quelle est la nature de ce rapport de force... ?

C'est en apportant des réponses sans ambiguïtés à ces questions simples qu'une véritable rencontre entre les forces démocratiques du «Nord» et les peuples opprimés du «Sud» est possible pour le progrès de la démocratie. Pendant la lutte anti-coloniale et jusqu'à la veille des années 60, on soutenait que l'Afrique n'était pas mûre pour l'indépendance. On avait alors mobilisé toute l'instrumentation nécessaire pour convaincre l'élite africaine sur cette idée. Et l'on avait réussi ainsi à inclure la lutte dans un néocolonialisme dont on n'ose pas faire objectivement le bilan après quarante ans de gestion sur le continent. Précisément parce que ce bilan est catastrophique à tous les points de vue. Ceux qui veulent œuvrer sans arrières pensées pour l'instauration de la démocratie en Afrique doivent prendre garde de ne pas contribuer à la réédition du schéma politique qui avait étouffé la lutte pour l'indépendance dans le néo-colonialisme.

# **PREMIERE PARTIE**

## **Démocratie de la misère ou misère de la démocratie**

### **I LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION EN AFRIQUE**

#### **A. Les schémas mis en place.**

Bon nombre d'analystes font débiter le processus de démocratisation de l'Afrique à la Conférence de La Baule. Cette théorie présente au moins deux inconvénients majeurs. Le premier consiste à penser que l'Afrique est une sorte de continent vierge, de « tabula rasa » où le vent de la démocratie n'avait jamais soufflé. Ainsi tout au long de leur longue histoire, les sociétés africaines ont juré avec la démocratie. Elles furent considérées comme appartenant à la période barbare de l'histoire de l'humanité dont elles furent brutalement tirées par le coup de tonnerre de La Baule.

Le deuxième inconvénient majeur passe sous silence les luttes de résistance acharnée des populations africaines contre la dictature et les immenses sacrifices consentis pour l'avènement de la démocratie. Ce sont justement les luttes des Africains qui ont amené les dirigeants occidentaux, et sous la pression de leur propre opinion publique, à prendre leurs distances voire à dénoncer dans certains cas, les graves atteintes aux libertés publiques commises pendant des décennies par des régimes qu'ils avaient auparavant soutenus.

Ce sont ces luttes qui ont créé une situation nouvelle, contribuant fortement à amener les dirigeants occidentaux à obliger leurs différents protégés soit à lâcher du lest, soit à être balayés par les révoltes populaires grandissantes, comme ce fut le cas au Mali en Mars 1991.

Le cas malien fit école. Face à l'entêtement d'une dictature d'un autre âge, les luttes populaires ont fini, à la surprise générale, par avoir raison d'un régime sanguinaire et sans partage après plusieurs mois d'émeute. Mais si cela constituait un exemple pour les peuples africains opprimés, cela dérangeait énormément les schémas mis en place. L'exemple malien donnait trop de liberté, accordait trop d'initiatives aux populations dans les conquêtes démocratiques. D'où sa nécessaire récupération et banalisation. Ce qui se passe depuis lors au Mali et ailleurs en Afrique en est une large illustration malgré toute la propagande et l'image bienveillante du Mali, véhiculée çà et là par la presse occidentale.

Au-delà de tous ces problèmes, une des questions essentielles, quant à la démocratie africaine, reste celle du modèle. Elle conditionne bien des analyses aussi bien au sujet des fondements que de la conduite du processus.

#### **B. Particularités de la démocratie africaine**

Les Africains avaient espéré que l'avènement de l'ère démocratique allait leur permettre de mettre enfin un terme à leur misère infinie, à leur oppression indescriptible et de participer à la construction de leur propre avenir. Mais très rapidement, les illusions se sont envolées. Ils se sont rendu compte que leur pari était une duperie. Dans la plupart des cas, la question de la démocratisation a été traitée comme une simple question

d'apparat, un simple problème juridico-électoral. Si, dans certains pays comme le Mali, où les luttes populaires ont conduit à un renversement violent de l'ordre établi ou comme au Bénin où l'on a assisté à un changement pacifique de régime par la voie des urnes (même si cela a conduit par la suite à un retour au pouvoir de l'ancien dictateur par la même voie des urnes), malheureusement, bien nombreux sont les cas où les anciennes dictatures à parti unique se sont rapidement données un vernis démocratique sous la pression des événements et de leurs tuteurs occidentaux. Ainsi au Togo, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Gabon et ailleurs, de nouvelles constitutions taillées sur mesure ont décrétées à la sauvette le multipartisme intégral et de nouveaux codes électoraux tout aussi taillés sur mesure assurèrent à l'avance les victoires proclamées çà et là à la suite d'élections très contestables voire simplement truquées.

Des partis d'opposition dociles ont été créés pour donner le change lors d'élections douteuses auxquelles ont refusé de participer les oppositions plus crédibles. Parfois ces partis dociles étaient si peu représentatifs qu'il a fallu les faire participer aux élections sur les listes du parti présidentiel, comme ça a été le cas au Mali en 1997. Pourtant on a continué à les qualifier de partis d'opposition.

Des juges très peu indépendants ont été installés dans les juridictions suprêmes pour avaliser les résultats électoraux.

Des électeurs apeurés voire terrorisés ou sans véritable choix ont été achetés avec les fonds publics détournés et l'argent de la corruption. La fraude et l'achat des consciences ont été institutionnalisés et sont devenus une technique électorale.

Pour bon nombre de régimes actuels africains, la démocratie se résume au multipartisme et aux élections. Dans un tel contexte, créer un parti est devenu rapidement un leitmotiv, car c'était le chemin le plus court pour être associé au partage du gâteau qu'assure le pouvoir. D'où la floraison d'une multitude de partis. Il en existe à présent au Mali, plus de 80.

Dans la plupart des cas, ces partis fonctionnent en fait selon le modèle du parti unique d'avant, puisant largement dans la culture politique léguée par les régimes dictatoriaux précédents. En leur sein, aucune vision stratégique, aucun débat d'idées, aucun programme de gouvernement digne de ce nom. Les partis deviennent alors des caisses de résonance d'ambitions personnelles ou de coalitions d'intérêts privés plus ou moins sordides. Le multipartisme a donné naissance à une multitude de partis uniques.

La multiplication des institutions budgétivores dites démocratiques répondait beaucoup plus au souci de « caser » des complices auxquels on accordait volontiers des privilèges exorbitants au regard des possibilités actuelles du pays qu'à une volonté réelle de créer un équilibre dans l'exercice du pouvoir. En témoignent douloureusement la gestion unilatérale du pouvoir par l'institution présidentielle au Mali une décennie durant, le confinement de l'assemblée nationale dans son rôle de chambre d'enregistrement de la volonté gouvernementale, la corruption des élites politiques et leur collusion avec les milieux d'affaires, l'impunité assurée par un pouvoir judiciaire de plus en plus instrumentalisé.

Aucun changement notable dans la conduite des affaires publiques, sinon l'enrichissement vertigineux des élites au pouvoir face à l'appauvrissement continu des populations.

Le verbiage creux tint lieu d'expression démocratique. On se contentera d'un ravalement de façade. Les campagnes électorales donnent lieu à un étalage de moyens financiers et matériels constituant une insulte pour nos populations miséreuses, comme lors des élections de 2002 au Mali. Dans les pays qui paient l'ardoise de nos fantaisies électorales, les candidats ne font pas étalage de tant d'impudeur et de mépris. Au bout du compte, des sommes faramineuses sont englouties dans des opérations électorales,

pour satisfaire les besoins de parade démocratique d'une minorité alors que les priorités sont ailleurs.

L'absence d'identité idéologique est devenue une caractéristique générale. Les notions de gauche et de droite n'ont plus aucune signification véritable, même si certains partis africains se sont empressés de s'affilier çà et là à l'internationale socialiste ou à l'Internationale libérale.

Face au bipartisme occidental de fait ( Démocrates et Républicains aux USA, Travaillistes et Conservateurs en Grande Bretagne, Parti Socialiste et autres de la Majorité plurielle dans le temps et R.P.R, aujourd'hui UMP et diverse Droite en France), se constitua un « monopartisme pluriel » en Afrique (Parti présidentiel + Partis de la mouvance présidentielle), donnant ainsi un contenu concret à la théorie du fascisme libéral du sous-commandant Marcos du Chiapas au Mexique.

Malgré quelques avancées qui n'ont pas résistées longtemps, la carte démocratique fut jouée essentiellement pour continuer à conserver le pouvoir. Or accepter de perdre le pouvoir constitue le socle même de la démocratie. La démocratie ne saurait se résumer à un multipartisme de façade ni à des trucages électoraux.

## II LES PROGRES DU CONTINENT AFRICAIN

Les progrès du continent africain se distinguent principalement par les trois aspects suivants :

- Premièrement, l'intégration africaine s'est accélérée. La conscience du développement commun et autonome et de l'unité d'action s'est davantage propagée. En Afrique, les organisations régionales de coopération économique et politique se sont développées. Douze organisations comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté du développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la Communauté économique de l'Afrique orientale sont pleines de vitalité. En juillet dernier, au cours du Sommet de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), les chefs d'Etat et de gouvernement ont été unanimes pour fonder l'Union africaine, (UA), en proposant de passer d'ici un an de l'OUA à l'UA. Cela exprime plus ou moins le vif désir du peuple africain de renforcer son union et de développer une économie en commun.
- Deuxièmement, une situation politique stable se maintient depuis longtemps dans beaucoup de pays africains et les élections présidentielles et législatives n'ont pas causé de troubles dans les sociétés. Dans des pays comme le Congo (Kinshasa), le Burundi et le Sierra Leone où a éclaté une guerre civile dans laquelle sont intervenus plusieurs autres pays, la situation tend aussi à la stabilité. Au cours de la guerre civile du Congo (K) qui a commencé en 1998, six pays d'Afrique orientale et d'Afrique australe s'y sont engagés et la guerre a causé plus de 3 millions de morts et de réfugiés. A l'heure actuelle, grâce à la médiation de l'ONU, de l'OUA et des dirigeants de certains pays, l'Ouganda et le Rwanda ont exprimé qu'ils retireraient leurs troupes et la situation tendue au Congo (K) s'est beaucoup atténuée.
- Troisièmement, les pays africains ont connu une reprise et une croissance économiques ces dernières années. Pendant six années depuis la seconde moitié de 1994, la croissance économique africaine a dépassé celle de la population et le

PIB annuel fluctue entre 3 % et 5 %. Dans certains pays, l'économie s'est développée plus rapidement. En 2000, la croissance économique de huit pays d'Afrique dont le Botswana, le Mozambique, le Mali et le Bénin ont atteint ou dépassé 5 %.

### III QUELQUES PISTES THEORIQUES

Plusieurs typologies sont disponibles, mais la plus stimulante est l'œuvre de G. Martin qui distingue les six (6) situations suivantes de transition démocratiques :

1. Le changement de régime par des élections multipartites suivi d'un transfert relativement pacifique du pouvoir d'un segment de l'élite à un autre. Deux pays sont exemplaires dans cette catégorie, la Zambie et le Cap Vert; suivis par d'autres pays tels que Sao Tomé et Príncipe, la Guinée Bissau, le Sénégal.

2. Le changement de régime à la suite d'une conférence nationale. Cette catégorie n'est pas définie de manière spécifique dans les typologies auxquelles allusion avait été faite. Sans doute peut-on penser que l'origine francophone de G. Martin a influé sur ce choix. En tout cas il distingue cinq (5) étapes :

la coalition des segments de l'élite opposée qui parvient à réunir une conférence nationale et déclarer sa souveraineté ;

la formation d'un gouvernement de transition qui privilégie la recherche du consensus général au sein de l'élite avant de parvenir à progressivement réduire le pouvoir du Président ;

la déclaration de l'illégitimité du pouvoir présidentiel ;

la transformation de la conférence nationale en assemblée législative transitoire (Haut Conseil de la République), qui élit un Premier Ministre chargé de superviser la transition;

l'adoption d'une nouvelle constitution qui mène à des élections présidentielles et législatives.

Les conférences ont été qualifiées de Coup d'Etat civil par le Président togolais Gnassingbe Eyadéma. Elles ont eu comme trait commun un désir incompressible de revisiter les lieux de mémoire dans un désir de purification (rituels de la confession et du pardon) et d'abolition du passé pour jeter les fondements d'une démocratie pluraliste. La conférence nationale «veut fonder la liberté comme mode de vie ; elle ne peut esquiver l'obligation de poser les conditions d'une économie politique de la liberté» dans la formulation si philosophique de F. Eboussi Boulaga ; elles mettent en place des institutions provisoires et créent des commissions chargées d'élaborer la constitution ; leur légitimité ne procède pas du mode de désignation de ceux qui y participent. Ils se sont en général auto-désignés, d'où le caractère si disparate de leur composition et l'âpreté des batailles de représentativité, sauf pour le Bénin. Comme revendications, elles ont toujours été interprétées comme des raccourcis pour accéder au pouvoir par les oppositions institutionnelles (Sénégal et Côte d'Ivoire). Elles ont toutes consacré l'entrée en scène de nouveaux acteurs.

3. La transition négociée qui signifie la capacité du régime en place à garder la haute main sur l'ensemble du processus de transition. La classe dirigeante arrive à conserver son pouvoir malgré l'organisation d'élections. Le Président de la République garde ses prérogatives et conserve une grande capacité à contenir le mouvement démocratique de manière pacifique. La Côte d'Ivoire, le Gabon en sont une illustration. Niandou Souley résume bien cette situation en observant que «les expériences gabonaises et ivoiriennes sont les témoignages éloquentes que la démocratisation n'a servi qu'à

légitimer à nouveau les régimes d'Houphouët Boigny et de Bongo». Trois étapes sont identifiées. Le régime

- accède à la demande de l'opposition,
- procède à l'ouverture démocratique,
- instaure le multipartisme.

Il impose un calendrier électoral qui ne laisse pas le temps à l'opposition pour s'organiser et présenter une alternative crédible.

Les concessions sont combinées avec le maintien d'un contrôle tatillon sur les médias d'Etat et une administration qui domine le débat public.

4. La démocratisation par le haut : dans ce cas de figure, le modèle de transition est produit et contrôlé par l'élite au pouvoir qui est, dans la plupart des cas, une élite militaire. C'est le cas du Ghana, du Burkina Faso et de la Mauritanie.

5. La réaction autoritaire : le régime organise la violence étatique et instaure la terreur, par la réaction des conflits ethniques pour diviser l'opposition et intimider la population. Le climat de terreur favorise sa victoire électorale. En retour, il s'appuie sur cette victoire pour imposer le silence ou l'exil à ses opposants. Les illustrations en sont le Cameroun et le Kenya.

6. La guerre civile ou la souveraineté contestée : c'est le cas où aucun groupe n'est capable d'établir son autorité sur l'ensemble du territoire ou de constituer un gouvernement dont la légitimité est reconnue tant au plan national qu'international. Pour illustration les pays qui viennent à l'esprit sont bien sûr la Somalie, le Liberia, la Sierra Leone. L'Angola, le Mozambique semblent sortir de cette catégorie grâce à des nouveaux accords, tels ceux signés entre le FRELIMO et la RENAMO.

#### IV DEFIS A LA SOCIETE

Les sociétés africaines doivent faire face à trois problèmes difficiles : la nature et le rôle de l'Etat-nation, la violence et la corruption. Il apparaît de plus en plus clairement que le modèle de l'Etat-nation ne marche pas en Afrique. La légitimité même du modèle actuel est en jeu. Il faudra donc faire un sérieux effort pour inventer un nouveau type d'Etat-nation sur le continent. C'est une tâche que le mouvement œcuménique devra inscrire à son ordre du jour pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

En Afrique, la violence est structurelle et systémique (économique, sociale et culturelle) aussi bien que physique et auto-infligée. L'apparition de guerres civiles auto-financées est un phénomène particulièrement inquiétant. La guerre civile en Angola a marqué le début d'une tendance qui s'est répétée plus tard dans plusieurs autres pays d'Afrique centrale et de l'Ouest. Les guerres civiles actuelles sont en effet livrées, non pas pour satisfaire des motifs idéologiques, mais pour obtenir la maîtrise de la richesse économique d'un pays. La bénédiction de Dieu, que sont les ressources minérales d'un pays, devient alors une malédiction pour la population innocente. Le mouvement œcuménique a donc le devoir de faire campagne pour l'élimination de ces formes de violence et de contester la légitimité des guerres civiles en Afrique.

La mort silencieuse, lente et douloureuse causée par le VIH/sida est une autre forme de violence, tout aussi dévastatrice. Aujourd'hui, la pandémie qui ravage l'Afrique équivaut à un génocide silencieux certes mais terrifiant. Dans beaucoup de communautés, ce sont les vieux qui enterrent les jeunes. On ne mesure pas encore toutes les répercussions culturelles et psychologiques de cette abomination. Avec le sida, la mort est devenue une expérience quotidienne qui remet en question la valeur intrinsèque de la vie. La pandémie force les communautés africaines à réévaluer leur cosmologie et leur spiritualité ancestrale. Par le canal du PRA, le COE entend donner

aux Eglises africaines les armes nécessaires pour s'attaquer à cet immense défi et les accompagner dans ce combat. (Pour de plus amples informations sur les activités du COE pour encourager la lutte contre le VIH/sida au niveau communautaire

La corruption existe dans tous les pays. Ce qui passe pour une commission dans certains pays européens est peut-être considéré comme un pot-de-vin dans d'autres. On ne peut donc pas dire que la corruption existe seulement en Afrique. Cependant, une société où elle est institutionnalisée et généralement acceptée comme normale ne fera guère de progrès en quoi que ce soit. Dans bien des pays d'Afrique, la corruption est devenue un cancer dont le traitement exige rien moins qu'une intervention chirurgicale. Plus encore que les crises politiques et économiques, c'est la crise morale qui représente le plus grave danger pour l'Afrique. Dans le domaine crucial de la morale, on attend spécifiquement de l'Eglise qu'elle joue le rôle de guide.

Par l'intermédiaire de l'Association des conseils chrétiens et des Eglises de l'Afrique de l'Ouest (FECCIWA), le PRA a soutenu et facilité l'action entreprise par les Eglises pour s'attaquer au problème de la corruption. Un colloque réunissant les conseils nationaux d'Eglises africaines pour discuter des problèmes éthiques posés par la corruption aidera les Eglises à poursuivre leurs efforts en vue d'éradiquer ce fléau à l'échelon national.

Pour qu'il y ait une renaissance africaine, il faut que les peuples de l'Afrique redécouvrent leur âme. Ce sera pour le continent un voyage de redécouverte de soi et de restauration de son amour-propre. Les Eglises et les réseaux œcuméniques qui ont repris le thème de la renaissance africaine demandent aux chrétiens d'apporter leur contribution spécifique à ce projet. Dans le cadre d'une réunion du Groupe mondial de travail de la Mission rurale et urbaine (MRU) à Dakar, Sénégal, la MRU «Afrique» a organisé un forum sur la renaissance africaine et la justice sociale. Dans sa contribution aux débats, le PRA a mis l'accent avant tout sur la spiritualité, qu'il faut considérer comme le fondement de communautés justes, pacifiques et écologiquement viables.

# DEUXIEME PARTIE

## Freins et handicaps a la démocratisation

### I LES FACTEURS ENDOGENES

#### A. Des phénomènes ethniques et des problèmes territoriaux ignorés

Une des composantes du profil identitaire des populations africaines est leur appartenance à une ethnie. Regroupant quelque 1 500 ethnies et presque autant de langues, l'Afrique est le continent des petits espaces : la famille puis l'ethnie en sont les unités déterminantes, suivies de loin par l'Etat. L'ethnie est à la fois un réseau de relations, un tissu social, un groupe de pression et, le cas échéant, une communauté de lutte pour l'obtention d'avantages politiques ou économiques. Presque chaque Etat africain est un petit continent en soi. Ainsi, 120 ethnies cohabitent en Tanzanie ; elles sont 430 au Nigeria et 26 au Bénin. Un Kikuyu du centre du Kenya et un Turkana du Nord, région semi-aride, sont aussi différents qu'un Suédois et un Sicilien. Ces 1 500 ethnies offrent une variété à peine imaginable de cultures, de religions, de traditions... . Le partage des frontières effectué en 1885 n'a tenu aucun compte du phénomène des ethnies qui la plupart du temps se sont retrouvées séparées de fait. Parallèlement, la présence au sein d'un même Etat de plusieurs ethnies différentes a engendré et engendre toujours des violences « raciales » qui dégénèrent, comme en témoignent les événements rwandais, en véritables génocides de populations. Non pas que l'ethnicité soit un malséant résidu de temps révolus et un frein à toute modernisation mais plutôt un facteur de discordes qui est parfois manipulé par des politiciens dénués de scrupules. La liste des affrontements dont l'origine est l'ethnicité et qui ravagent le continent recoupe presque en totalité les 48 Etats que compte l'Afrique subsaharienne. Paradoxalement, la démocratie qui consacre « one man one vote » n'est peut-être pas adaptée aux populations africaines qui reconnaissent une valeur différenciée aux ethnies.

L'utilisation du manteau ethnique par certains acteurs politiques a conduit dans bien des cas, à qualifier des conflits d'« ethniques » alors que leurs causes profondes sont politiques:

- le fonctionnement de la démocratie et des pouvoirs publics : représentativité, rôle et statut de l'opposition, liberté d'expression, place des droits fondamentaux ;
- le fonctionnement de la justice (et notamment l'impunité accordée à certains) ;
- les problèmes économiques, le sous-développement et la pauvreté, qui peuvent entraîner des troubles sociaux graves ;
- la gestion des forces armées, qui dans certains pays a été source de mutinerie, avec souvent des conséquences sérieuses pour la poursuite du processus démocratique.

« La démocratie permet aux ethnies les plus nombreuses de conquérir le pouvoir. Or, dans la société traditionnelle africaine, ceux qui détenaient le pouvoir constituaient généralement des minorités obéies et respectées par des majorités

*soumises. L'impératif démocratique engendre donc un véritable traumatisme culturel dont découle un émiettement politique.»*

Au plan des frontières, l'arbitraire de celles-ci constitue un facteur de déstabilisation des pays africains : leurs frontières sont restées celles des colonies et ne correspondent plus à une réalité ethnique ou historique. Les différents pouvoirs veulent ignorer ce sujet. Pourtant, cette situation explique souvent les crises. Prenons l'exemple de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), en proie à des convulsions depuis tant d'années. Lors de la conquête portugaise, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le royaume de Kongo occupait un vaste territoire, à cheval sur plusieurs pays actuels. Sa capitale se situait dans ce qui est aujourd'hui l'Angola. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le partage colonial a achevé de faire éclater cette entité. Au moment de la décolonisation, les anciennes puissances dominantes ont favorisé le maintien de ce découpage, afin de préserver leur espace d'influence, leur accès aux richesses - notamment le pétrole.

Le pluri-ethnisme pose la question sinon de l'unité nationale, du moins de la signification de l'Etat-nation. Des irrédentismes et des tendances séparatistes expriment, ici et là, un désir de remettre en cause l'héritage territorial de la colonisation. L'Ethiopie, l'Erythrée et la Somalie symbolisent à eux trois le problème proprement dit. Les revendications et les affrontements ethniques font peser une menace sur la stabilité politique de plus d'un pays. Mais en dépit de tous ces problèmes, pour partie inhérents à la jeunesse des Etats, la carte politique n'a pas changé depuis les indépendances. Ceci est dû, entre autre, au fait que l'OUA ne veuille pas remettre en cause le principe du découpage de 1885 par peur d'un embrasement irréversible du continent africain.

## B Une société africaine déséquilibrée

L'Afrique subsaharienne compte quelque 645 millions d'habitants avec un indice de fécondité - nombre d'enfants par femme en âge de procréer<sup>1</sup> - de 5,6 alors que cet indice est de 2,1 pour les USA et 1,8 pour la France. Ce taux entraîne un accroissement accéléré de la population et engendre des problèmes d'emploi tout en favorisant l'exode rural. Les jeunes, attirés par la ville dans l'espoir d'y trouver du travail, vont grossir le nombre des chômeurs et entraîner en même temps une croissance urbaine incontrôlable. Le cadre de vie se trouve ainsi modifié, les bidonvilles se créent, les vols, le banditisme, les trafics de drogue et les maladies se développent. Le poids des traditions, les pratiques religieuses, le manque d'information et d'éducation sont des éléments favorisant ce boom démographique de l'Afrique. L'enfant est considéré comme un investissement humain qui doit prendre la famille en charge. L'urbanisation et la croissance démographique ont profondément déstructuré les sociétés africaines en modifiant les règles sociales qui contribuaient au maintien de la cohésion. Les valeurs traditionnelles telle que la solidarité familiale sont en train de disparaître. Cet éclatement de la cellule familiale est source d'accentuation du chômage, du banditisme et de la criminalité. Les jeunes retrouvent de moins en moins auprès de la famille ce cadre d'accueil et de solidarité reconfortant. L'environnement devient alors propice au recrutement de milices et à la formation de bandes armées. Le mercenariat peut alors se développer et consacre la privatisation des conflits. Ainsi, sur fond de guerre de religion entre chrétiens au sud et musulmans au nord, le Soudan a éclaté en deux sous l'impulsion de mercenaires de tous bords. De même, on a vu œuvrer des unités paramilitaires pour mater certaines rébellions ethniques.

---

<sup>1</sup> [Marti Serge, Bilan du monde : L'analyse de 147 pays et des 26 régions françaises, Le Monde, 2001](#)

A ce phénomène de démographie galopante, vient s'ajouter celui, non moins difficile à gérer, du mouvement des populations. Les crises actuelles ont de plus en plus de répercussions régionales en provoquant la fuite des personnes qui cherchent refuge dans les Etats frontaliers. Les conflits entre groupes ethniques (Rwanda, Burundi, Centrafrique...), les combats entre factions armées (Libéria, Sierra Leone, Congo), les affrontements inter étatiques (Mauritanie, Ethiopie, Erythrée...) sont à l'origine de l'exil de plusieurs millions de personnes. Selon le HCR, la moitié des réfugiés du monde (21 millions) se trouvent sur le continent africain ! L'arrivée massive des réfugiés est une source de déstabilisation pour les pays d'accueil. Ces mouvements, par leur ampleur, en fragilisant les zones et pays d'accueil, deviennent à leur tour une des causes majeures de nouveaux conflits.

« L'ignorance reste le premier ennemi de la gestion démocratique. »<sup>2</sup> L'Afrique compte un taux d'analphabétisation moyen de 48 % avec des extrêmes à 85 % pour le Zimbabwe et 13 % pour l'Ouganda<sup>3</sup>. L'éducation est le socle indispensable qui permet aux citoyens de se prendre en charge et de participer à la vie de la société. Une personne ignorante ne connaît pas les lois qui la protègent et ne sait pas à qui s'adresser pour obtenir réparation. L'ignorance a aidé les dirigeants sans scrupules à tromper la population et à mener à bien leurs desseins égoïstes et malveillants à l'encontre des citoyens et du pays. L'ignorance parmi les dirigeants politiques a également été une cause de dictature. Plusieurs dirigeants africains ont accédé au pouvoir, pensant qu'il était facile de diriger la population. Bien vite ils se sont rendu compte que cette tâche dépassait leurs aptitudes. Au lieu de démissionner et de rendre le pouvoir au peuple, ils ont opté pour une dictature éhontée afin de faire taire tous ceux qui oseraient les remettre en question ou démontrer la faillite de leurs idées. Des classes surchargées, des bâtiments délabrés, un manque de moyens pédagogiques, une formation des enseignants parfois médiocre sont autant de facteurs qui nuisent à la qualité de l'instruction. Mais les problèmes ne se posent pas uniquement en termes quantitatifs. L'orientation et le contenu des programmes sont loin de répondre aux besoins des économies. Portant essentiellement sur les connaissances générales et théoriques, l'enseignement tend à mésestimer les valeurs liées au travail productif. Ainsi favorise-t-il l'exode rural et l'attrait sur la jeunesse d'un secteur administratif bien en mal aujourd'hui de lui offrir des débouchés<sup>4</sup>.

### C. Des économies chancelantes

« L'instauration de la démocratie intervient sur fond de crise économique. Dans la quasi totalité des cas, l'amorce du processus démocratique a coïncidé avec une période où les Etats africains étaient déjà ruinés, endettés, voire exsangues.<sup>5</sup> » L'Afrique connaît de graves difficultés sur le plan économique ; elle est en voie de marginalisation. Les performances sont médiocres, tandis que le continent connaît une forte croissance démographique. L'Afrique a échoué dans l'exportation, les productions étant trop soumises aux aléas des marchés. La modernisation de l'économie demeure trop lente, la diversification est nettement insuffisante. L'économie reste très

<sup>2</sup> [Waliggo J.-M., Le développement de la démocratie en Afrique, Zaire-Afrique, Economie-Culture-Vie sociale, mars 1994](#)

<sup>3</sup> [Boniface Pascal, L'année stratégique 2001, Michalon, 2000](#)

<sup>4</sup> [lire à ce propos : Ben yahmed Danielle, Atlas de l'Afrique, Jaguar, 2000, page 58](#)

<sup>5</sup> [C. Bach Daniel, Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne, Karhtala, 1998](#)

dépendante du secteur agro-alimentaire donc fortement soumise aux aléas climatiques et pluviométriques. Par ailleurs, l'Afrique se montre incapable d'attirer les capitaux étrangers vers l'industrie et le fardeau de l'endettement reste une difficulté majeure. De plus, le continent a cessé d'être un enjeu. L'aide internationale est désormais tournée vers l'Europe de l'Est et l'aide publique internationale au développement continue à se réduire. Les traits caractéristiques de l'Afrique subsaharienne dans le domaine économique sont la marginalisation progressive, la pauvreté et l'endettement chronique. Le continent se trouve de plus en plus à la périphérie du monde en matière d'échanges commerciaux et de flux financiers. Ainsi, l'Afrique n'est destinataire que de 7% des flux de capitaux privés contre 40% pour l'Asie du sud-est. Les investissements directs étrangers ne sont que de 3 à 4% du total des placements effectués dans les pays du Sud. Sur le plan commercial le continent noir se contente de 2,8% des échanges mondiaux loin derrière l'Asie avec 25,8% et de l'Europe avec 46%. Soixante pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. L'Afrique subsaharienne dépense quatre fois plus pour rembourser sa dette que pour toutes ses dépenses de santé et d'éducation. La dette s'élève à quelque 200 milliards de dollars. Ainsi, 30 pays sur la cinquantaine de pays africains ont dû recourir aux organismes internationaux susceptibles de leur accorder un concours financier, en particulier les institutions de Bretton Woods, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Les programmes de ces institutions sont connus sous l'expression de « plans d'ajustements structurels ». Leur objectif principal est de rétablir la capacité de paiement des pays bénéficiaires et leur capacité de production.

Cette faillite économique entraîne une incompréhension de la part de la population qui assimile à tort la notion de démocratie avec bien-être économique. Or, la démocratie ne possède pas la faculté de déclencher le prodige du développement. Sous peine de n'engendrer que le désenchantement, elle doit éviter de frustrer l'espoir raisonnable d'une amélioration progressive du sort de ceux qu'elle transforme en citoyens. Une transition démocratique devrait donc s'accompagner d'un développement économique sensible afin de consolider son acceptation dans la population.

## II LES FACTEURS EXOGENES

### A. Un héritage démocratique colonial mal préparé

« Ce qui suivit l'indépendance dans la plupart des Etats africains a indiqué clairement que les aspects négatifs de l'héritage colonial étaient bien plus attrayants aux yeux des dirigeants africains que les aspects positifs de la colonisation ». Une petite élite éduquée à l'occidentale s'est constituée en groupement nationaliste et a mobilisé la population pour l'indépendance. Son objectif était de prendre la place des Européens quittant le pays et d'occuper leurs positions stratégiques en jouissant des pouvoirs et des privilèges dont ils bénéficiaient. Le groupe ne souffrait ni opposition ni critique. Les voix séparatistes ont été étouffées. Les gens du peuple, qui assistaient à tous ces événements, se demandaient sérieusement ce que l'indépendance apporterait.

A la fin de la colonisation, plusieurs conseillers coloniaux sont restés à l'arrière-plan pour aider les nouveaux dirigeants africains à élaborer les projets de développement et leur montrer comment faire fonctionner la constitution « étrangère ». Ce sont des constitutions et systèmes démocratiques importés qui ont été mis en place, sans tenir compte des réalités africaines. D'autre part, l'octroi du soutien financier nécessaire à la

gestion de la nation indépendante dépendait souvent de la présence d'un « conseiller ». Peu après l'indépendance, l'un après l'autre, les Etats virent surgir des tensions et les Africains ont commencé à se demander pourquoi une poignée de compatriotes devrait simplement remplacer les blancs sans apporter une amélioration significative à la vie de la majorité ? « Et après tout, pourquoi serions-nous gouvernés par l'élite formée à l'occidentale ? Pourquoi l'armée devrait-elle se tenir à l'arrière-plan de la politique alors qu'elle contrôle les moyens de coercition ? Pourquoi conserver des institutions étrangères imposées ? Pourquoi maintenir les privilèges des étrangers et des chefs héréditaires dans une nation indépendante ? Pourquoi ne pas se faire de nouveaux amis outre les anciens maîtres coloniaux et exploiter le conflit idéologique Est-Ouest ? » A mesure que de nouveaux problèmes apparaissaient, de nouvelles solutions étaient recherchées et appliquées. Bon nombre d'entre elles ont pris la forme d'un refus direct de la gestion démocratique. Les premiers gouvernements africains qui avaient conquis le pouvoir par le biais d'élections complètement truquées n'ont pas tardé à abolir toute alternative pacifique à leur gestion. Cela a tout naturellement ouvert la porte aux militaires.

Quelque quarante ans après la décolonisation, il convient de constater que le problème du partage et du contrôle du pouvoir n'a pas été traité de manière adéquate au moment de l'indépendance. Les garanties pour les libertés et les droits fondamentaux des individus et des groupes étaient simplement énoncées dans les constitutions sans qu'il y ait de culture ou d'institutions indépendantes puissantes pour les faire respecter. Le problème de la résolution des conflits n'a pas été réglé. La gestion démocratique, que les nouveaux dirigeants africains gardaient pour eux, n'a pas été complètement expliquée aux citoyens.

## B. Une Guerre froide qui a fragilisé le continent

Bon nombre de dirigeants africains, marqués par les mauvais côtés de la colonisation, vont opter pour le régime socialiste en comptant sur l'appui de l'URSS, afin de se débarrasser du système néocolonial. La Guerre froide a en effet pris l'Afrique comme champ privilégié des antagonismes est-ouest. L'URSS voyait dans l'Afrique un moyen de contourner un front occidental uni. Favorisant le processus de décolonisation, le « grand frère » marxiste-léniniste en a profité pour exporter son idéologie. Pour autant, les Etats-Unis ne sont pas en reste puisque les Américains ont parallèlement opposé aux Soviétiques une politique de contre-attaque.

De 1960 à la fin des années 1980, l'Afrique australe, foyer de divers mouvements pro-soviétiques, pro-cubains, pro-chinois, pro-sud-africains et pro-américains, est l'une des régions les plus « chaudes » de la guerre froide. L'Afrique accueillera progressivement des conseillers techniques dans les domaines politiques et militaires. Ainsi verra-t-on, sur les sols de la plupart des pays qui se disent progressistes, des Cubains, des Russes ou des Allemands de l'Est pour former des unités militaires ou administrer des politiques régionales. Simultanément, si les Etats-Unis n'adoptent que ponctuellement un comportement similaire, ils jouent en revanche le trouble-fête en activant la rébellion là où la situation le permet. L'exemple en est donné par le problème angolais où le MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola) marxiste de Dos Santos n'est pas reconnu

d'une politique contradictoire plongeant depuis lors le pays dans l'anarchie la plus profonde. Enfin, la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée voient resurgir les vieux démons de la Guerre froide sur fond de revendications de zones pétrolières ou tout simplement de territoires.

La dynamique propre de ces interminables conflits, attisés par les ambitions personnelles des leaders des différentes factions, a empêché de trouver une issue rapide à la fin de la Guerre froide. De là naquit le surarmement de certains pays d'Afrique avec ses conséquences économiques et sociales (surendettement, guerres civiles, coups d'Etat...). « les dépenses militaires africaines, en pourcentage du budget national, ont augmenté plus vite que dans tous les pays du monde des années 80, dépassant de loin les taux de leur croissance économique. » Cette situation a donc représenté un facteur important de la difficulté, pour les Africains, à se concentrer sur la gestion démocratique.

### C. Legs du passé

Au Congrès de Berlin en 1885, les puissances coloniales se sont partagées l'Afrique, divisant arbitrairement des royaumes, des États et des communautés et regroupant tout aussi arbitrairement des zones et des populations non apparentées. Les facteurs historiques pouvant expliquer certaines caractéristiques des sociétés africaines contemporaines remontent souvent à la période coloniale. Ainsi, en Ouganda, les Bugandas ont été privilégiés par le colonisateur et se sont vus attribuer pouvoir et contrôle des terres aux dépens des autres groupes ethniques, ce qui a créé des rivalités. Ils peuvent également être intimement liés aux perceptions divergentes de l'histoire immédiate : la mémoire d'un conflit et les peurs qu'elle engendre ont des conséquences psychologiques sur les individus et les groupes qui fragilisent parfois durablement, les sociétés.

Dans les années 60, les États nouvellement indépendants ont hérité des frontières coloniales, et, du même coup, les problèmes qu'elles entraînent pour leur intégrité territoriale et leur désir d'unité nationale. Aggravant encore les choses, les lois et institutions coloniales dont certains nouveaux États ont héritées avaient été conçues pour exploiter les divisions locales et non les supprimer. Il n'est donc pas surprenant que nombre de ces nouveaux États aient été préoccupés par deux tâches simultanées - l'édification de l'État et l'édification de la nation - surtout après la guerre de sécession au Congo. Trop souvent, cela dit, ils ont eu recours, pour assurer l'unité nationale, à une centralisation massive du pouvoir politique et économique et à la suppression du pluralisme politique. Comme on pouvait s'y attendre, ce monopole politique a souvent donné naissance à la corruption, au népotisme, à un sentiment d'impunité et à des abus de pouvoir. Il n'y a maintenant pratiquement plus de conflits graves dus à des différends frontaliers, grâce surtout à la décision prise en 1963 par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'accepter les frontières dont les États d'Afrique avaient héritées des autorités coloniales. En revanche, le problème qui consiste à forger une véritable identité nationale à partir de communautés souvent disparates et rivales existe toujours.

Par ailleurs, les caractéristiques des relations commerciales instituées par les puissances coloniales ont provoqué des distorsions à long terme dans l'économie politique en Afrique. Les réseaux de transport et l'infrastructure connexe étaient conçus

stimulaient guère de demande incitant au perfectionnement des compétences et à l'instruction de la main-d'œuvre. Les conséquences de ce mode de production et d'échanges ont continué de se faire sentir après l'indépendance. Dans la mesure où la lutte pour le pouvoir politique ne reposait pas sur la mise en place de systèmes économiques nationaux viables, dans bien des cas il paraissait plus intéressant d'utiliser les institutions héritées de l'ère coloniale pour servir les intérêts de telle ou telle faction.

Pendant la guerre froide, l'affrontement idéologique entre l'Est et l'Ouest incitait à maintenir l'ordre et la stabilité entre États amis et alliés -encore que les rivalités entre superpuissances en Angola et dans d'autres pays aient aussi alimenté certains des conflits les plus longs et les plus meurtriers qui se soient produits sur le continent. Un peu partout en Afrique, des régimes non démocratiques et despotiques étaient soutenus et alimentés par les superpuissances au nom d'objectifs plus vastes, mais lorsque la guerre froide a pris fin, l'Afrique a tout à coup été laissée à elle-même. Sans soutien économique et politique externe, peu de régimes africains ont pu soutenir le mode de fonctionnement économique auquel ils s'étaient habitués ou maintenir sur le pouvoir politique le contrôle permanent sur lequel ils comptaient. Un nombre de plus en plus grands d'États se trouvant aux prises à des troubles et des conflits violents, le monde s'est mis à chercher un nouveau cadre global de sécurité.

### III LES FACTEURS AGGRAVANTS

Des plaies profondes continuent à handicaper l'Afrique. En premier lieu, celle de la maladie, qui fait reculer l'espérance de vie au sud du Sahara de façon spectaculaire et compromet le développement, ensuite vient la malnutrition qui continue à gangrener le continent et enfin une série de catastrophes naturelles qui hypothèquent sensiblement les finances publiques.

Sans conteste, parmi les maladies qui touchent le continent africain, figure en première ligne la prolifération du sida. « Sur les 34 millions de personnes qui vivent dans le monde avec le virus du sida, 24 millions vivent en Afrique. Sur les 25 pays les plus touchés dans le monde, 24 sont situés en Afrique. L'Afrique australe et centrale est la plus touchée. Les statistiques sur les effets économiques de la maladie sont effrayantes. Une étude du ministère des finances du Botswana montre que le PIB de ce pays sera, dans dix ans, inférieur de 31% à ce qu'il aurait été sans l'épidémie. Depuis la fin de l'année 1999, la prise de conscience de la gravité de la menace s'est notablement accrue, et les efforts internationaux en faveur de l'Afrique, notamment pour un accès plus large aux nouveaux traitements très onéreux, se sont développés. La lutte contre le sida est désormais affichée comme une priorité stratégique pour l'Afrique. La tuberculose et la poliomyélite sont responsables du décès de quelque 600 000 personnes par an alors que le paludisme et d'autres maladies provoquent chaque année la mort de quelque 3 000 000 d'enfants de moins de cinq ans. Ces maladies sont d'autant plus dévastatrices qu'elles se combinent avec des carences énergétiques et protéiques.

L'Afrique subsaharienne est la seule partie du monde à ne pas avoir connu un véritable recul de la malnutrition. Alors qu'en vingt-cinq ans la consommation

estimés à 2 500 calories. Le nombre de personnes sous-alimentées – environ 200 millions – a plus que doublé entre 1970 et 1995.

A ces handicaps, viennent encore s'ajouter des catastrophes ayant des conséquences humaines importantes. En février et mars 2000, de gigantesques inondations et le cyclone Ellis ont ravagé l'Afrique australe, en particulier le Mozambique et Madagascar, provoquant des centaines de morts et le déplacement de centaines de milliers de personnes. En avril, la sécheresse qui a frappé l'Ethiopie en guerre et toute la zone de la Corne de l'Afrique menace, aujourd'hui encore, de provoquer une catastrophe majeure. Une aide humanitaire a été mise en place mais a vite été l'objet d'un débat sensible sur l'aide humanitaire vitale à un pays en guerre.

Ces difficultés supplémentaires et importantes aggravent encore la gestion des Etats du continent africain. Leurs conséquences économiques principalement rendent difficiles une approche calme et réfléchie de la conduite de l'Etat. Il s'agit souvent de parer au plus pressé et les problèmes de fond, dont la démocratisation, sont souvent rétrogradées à la fin des priorités étatiques.

# TROISIEME PARTIE

## Réinventer la démocratie ou périr

Après des décennies d'indépendance, peu de pays d'Afrique ont réussi à créer un régime démocratique. L'erreur originelle n'est-elle pas d'avoir importé une version occidentale de la démocratie ?

C'est exact. Les constitutions des Etats issus du modèle colonial français sont d'abord conçues ou suggérées par des juristes occidentaux.

Pour nombre d'Africains, notamment la paysannerie, ce modèle importé n'avait pas de sens immédiat. Cela leur a donné une image négative de l'Etat moderne, perçu comme étranger et prédateur. Plutôt que ces « greffes » du politique, génératrices d'intolérance et de rejet, il aurait été nécessaire de s'inscrire dans la continuité africaine. L'Afrique a une histoire politique aussi riche que celle de l'Occident ou de l'Asie. Ce continent a éprouvé toutes les formes du pouvoir : principautés marchandes ou religieuses, communautés ou royaumes, chefferies et empires...

### I LES PEUPLES DOIVENT S'EMPARER DE LA CHOSE POLITIQUE

#### A. Transparence et lutte contre la corruption

La corruption est aujourd'hui un phénomène mondial dont l'origine n'est pas africaine et même encore inconnue dans certaines zones en Afrique. Dans le village de Mboke en pleine forêt vierge dans le sud du Cameroun, la notion même de corruption est ignorée ; il est vrai que le vécu là-bas ne s'y prête pas .

Basé sur la rareté, la frustration et la redistribution-clientèle, la corruption doit être combattue par la transparence, et une grande fermeté. Son objectif étant l'enrichissement immédiat, il faut aussi un programme de lutte contre l'enrichissement illicite, généralement soudain.

Ceci suppose qu'il faut commencer par combattre le phénomène au niveau de ceux qui disposent des moyens d'accumulation et donc épingler d'abord les plus « gros ».

Cette action répressive devrait être couplée à une action d'information à la télévision, à la radio et à des campagnes d'affichage dans les lieux publics. Les églises dont la couverture territoriale est parfois plus dense que celle des services publics devraient être mises à contribution.

Enfin, les résultats obtenus dans la lutte ainsi engagée devraient faire l'objet d'une large diffusion.

#### B. Décentralisation plus poussée

Au-delà de l'implantation discontinue et irrégulière des services publics, caractérisés par

leur action devant les autorités et structures traditionnelles locales, effectivement plus présentes sur le terrain et naturellement plus concernées.

L'efficacité commande pourtant, selon le principe de subsidiarité que les structures traditionnelles soient plus sollicitées, dans l'intérêt des populations et même de l'Administration.

De plus, dans un environnement de corruption avérée des agents publics, les autorités traditionnelles directement responsables devant les populations, sont à même de mieux satisfaire leurs attentes si on leur en donne les moyens. Les exemples d'élites villageoises construisant des salles de classes, des dispensaires et autres infrastructures destinées à soulager les misères des populations, militent pour une réelle décentralisation des pouvoirs jusqu'au niveau des structures et autorités traditionnelles.

### C. Les marges d'autonomie

L'ordre « démocratique » mondial est de plus en plus contesté un peu partout dans le monde, surtout en occident lui-même. En réalité, aujourd'hui seule la créativité véritablement démocratique des peuples est à même de renouveler positivement et de manière durable l'expérience démocratique à l'échelle du monde. Elle ne doit plus être laissée aux seules élites politiques, surtout occidentales. Bien au contraire, les peuples doivent s'emparer de la chose politique ! Réinventer la démocratie ou périr, tel semble être aujourd'hui, le destin démocratique de l'Afrique.

On a coutume, en parlant de l'Afrique et des Africains, de recourir à des schémas quelque peu simplificateurs, de faire des réductions sommaires souvent idylliques voire négatives, où l'on ramène les réalités africaines à des images archétypales qui résument, à elles seules, toutes les misères de l'humanité, misère matérielle, mais aussi misère sociale et politique, misères d'un continent arriéré, symbole d'un raccourci saisissant de toutes les tares de l'humanité.

Mais à y regarder de près, l'Afrique nous apparaît multiple dans ses fondements, plurielle dans ses expressions. Fondements et expressions qui ont d'ailleurs fortement été perturbés par des siècles de colonisation et de dominations multiformes. Aujourd'hui encore, on ne saurait analyser sa récente aventure démocratique, sans tenir compte de ce passé colonial et du fait néo-colonial, des types mêmes de colonisation et de néo-colonisation qu'elle a connus et continue de vivre. Et suivant cette typologie, on constate des différences notables entre les pays africains.

La colonisation britannique, par exemple, fut beaucoup plus, dans la plupart des cas, une colonisation d'exploitation des ressources qu'une colonisation de peuplement. Les Anglais cherchèrent, avant tout, à tirer profit des richesses africaines sans trop se soucier d'intégrer les populations africaines à leur système. Aussi, ils leur laissèrent très tôt, une certaine marge d'autonomie dans la gestion de leurs propres affaires, ce que ne toléra point, le colonialisme français qui s'efforça de briser jusqu'à l'identité culturelle des peuples colonisés. Ainsi les chefferies traditionnelles locales furent supprimées au profit des chefs de canton totalement acquis au pouvoir colonial. De même, les langues africaines étaient bannies à l'école.

Il n'est donc pas surprenant, dans ces conditions, malgré les similitudes profondes entre les dictatures anglophones et francophones africaines, de voir surgir çà et là des

On constate, par ailleurs, de la part des anglophones, l'affirmation plus forte d'une plus grande capacité de réflexion autonome et d'auto prise en charge, indépendance d'esprit et de comportement nettement plus prononcée que chez les francophones. En guise d'illustration, on peut citer des exemples multiples, entre autres :

- La garantie monétaire française dans les pays de la zone CFA qui permet à la France de contrôler étroitement l'économie de ses anciennes colonies. Les pays anglophones ont toujours tant bien que mal géré leur propre monnaie. Bon nombre d'entre eux ont gardé, malgré tous les aléas, un potentiel économique plus solide et plus performant que celui des pays francophones qui n'en finissent pas de sombrer. Aujourd'hui encore, l'UEMOA continue de perpétuer cette domination sans partage de la France sur ses anciennes colonies.
- Les accords de défense entre la France et bon nombre d'Etats africains qui garantissent indéfiniment la présence de bases militaires françaises. Ces bases ont longtemps assuré la sécurité de dictatures anachroniques avec leurs cortèges de malheurs et ont par ailleurs, servi de tête de pont dans des expéditions militaires criminelles attentatoires à la liberté et à l'indépendance de peuples africains.
- La compagnie aérienne multinationale Air Afrique qui n'a jamais en réalité cessé d'être une simple succursale d'Air France. Aujourd'hui, le masque est tombé. Les choses sont plus claires. L'espace aérien africain est en passe de devenir une chasse gardée d'Air France.

Les exemples n'en finissent donc pas. On pourrait les multiplier à l'infini. Même sur le plan linguistique et culturel, avec la francophonie qui condamne les langues africaines à l'agonie, alors que la France crie à l'exception culturelle face à la domination de l'anglais.

Malgré tout, le vent de démocratisation qui avait commencé à souffler sur le continent avait fini par soulever d'immenses espoirs. Cependant, le système démocratique parut longtemps aux yeux de bon nombre de dirigeants africains, comme une menace grave pour la stabilité du pays et son développement, comme quelque chose de fondamentalement étranger à notre culture, à notre mentalité, à nos traditions. Bref, la démocratie fut perçue comme un danger mortel, en raison, disaient-ils, du risque de fragmentation ethnique et d'émiettement linguistique de nos différentes nations.

D'où des politiques étatiques musclées, unilatéralement dirigistes, ne s'accommodant ni de l'esprit de dialogue, ni de celui de la tolérance, encore moins de celui de la liberté. De ce fait, surgirent un peu partout en Afrique, des dictatures plus ou moins sanguinaires avec comme conséquence supplémentaire à la misère économique et sociale, la misère politique. Il convient de noter en passant que bon nombre de ces dictatures furent longtemps soutenues par les gouvernements occidentaux pourtant si friands de déclarations sur la liberté, de démocratie et de droits de l'homme.

## II. OPPOSITION ET MULTIPARTISME

### A. Elaboration d'un statut de l'opposition

Dans des pays occidentaux où le parti unique a profondément marqué les mentalités.

tribalisme, le régionalisme, les intégrismes religieux, l'intolérance, la course effrénée au pouvoir par n'importe qui et autres forces centrifuges sont loin de disparaître.

Or, tant que la liberté d'expression, d'association, de rassemblement, d'entreprise, la séparation des pouvoirs, le pluralisme politique et syndical, le pluralisme dans les médias, le respect des droits de l'homme, l'alternance démocratique, etc., ne seront pas garantis, la démocratie ne sera qu'un leurre. Obtenir la liberté et les droits est une chose. En jouir effectivement et pleinement, en est une autre. Le plus souvent, en dépit de l'institution du multipartisme par des pouvoirs demeurés dictatoriaux et personnels dans leur essence, les partis politiques non gouvernementaux sont actuellement empêchés d'exercer leurs fonctions «de contribution à la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays » rendant indispensable l'adoption d'un statut de l'opposition.

En effet, pour garantir le fonctionnement normal des institutions démocratiques dans nos pays, l'élaboration d'un statut de l'opposition devient une nécessité urgente. Un tel statut permet:

- de considérer les partis politiques comme des rouages indispensables au fonctionnement normal de la démocratie.
- D'imposer l'acceptation de la différence par le pouvoir et l'application réelle du droit d'exercice des libertés publiques sans d'autre restriction que celle dictée par la loi.
- De contrôler et de critiquer les actes posés par le régime sans que les militants de ces partis d'opposition soient inquiétés, traqués, écartés par le pouvoir, des postes techniques des secteurs privés et public, de faciliter l'accession des partis politiques aux médias, sans discrimination aucune.
- De reconnaître le droit à l'alternance par des élections libres et démocratiques, organisées régulièrement aux échéances fixées par la loi.
- De garantir la sécurité des personnalités de l'opposition, sans considération de leurs opinions politiques, contrairement à ce qu'en pensent les ennemis de la liberté dans des démocraties jeunes comme les nôtres. Il faut une opposition forte et responsable, qui soit à la fois un contre-pouvoir et une force de proposition reconnue, qui doit être consultée chaque fois que l'intérêt supérieur de la nation l'exige, mais pour cela, il faut des préalables, notamment les garanties que seul peut permettre un statut légal de l'opposition.

## B. Multipartisme - garant d'une gestion transparente

La démocratie exige la liberté politique, la liberté politique débouche nécessairement sur le multipartisme dès lors que les intérêts des uns et des autres et ceux des classes sociales divergent.

En effet, dans une société aux dimensions de celles d'une nation qui comprend des individus de toutes sortes - des riches et des pauvres, des croyants et des libres-penseurs, des intellectuels et des analphabètes, des employeurs et des employés, des individus de toutes catégories socioprofessionnelles, d'âges, de standing et de sexes différents, etc. Il serait absurde de penser que les miséreux des bidonvilles et les bourgeois, les patrons et leurs travailleurs salariés, tous les acteurs de la vie sociale ont les mêmes intérêts, possèdent les mêmes opinions et aspirations politiques et

imposé à l'Afrique par des tyrans et autres dictateurs au cours de ces 30 dernières années ne peut revêtir qu'un caractère exceptionnel et ponctuel, la démocratie étant la règle universelle logique qui s'impose à toute société digne de ce nom .

Par voie de conséquence, le multipartisme qui suppose l'existence de partis reflétant les grandes sensibilités politiques de la nation en fonction des intérêts de leur classe, représente l'un des facteurs décisifs d'expression de la démocratie, donc du développement socio-économique d'un pays. L'existence des forces centrifuges oblige simplement à prendre des précautions et des mesures adaptées, destinées à neutraliser ces forces séparatistes et non à supprimer le multipartisme.

C'est dire que l'existence des partis politiques défendant des intérêts différents dans le cadre des lois et de l'unité nationale dans les pays neufs, n'est nullement facteur de désordre, d'anarchie, de division tribale etc .... comme se plaisent à l'affirmer les ennemis de la démocratie et autres prédateurs du patrimoine national commun.

Une démocratie serait éventuellement compatible avec un parti unique si en son sein, toutes les opinions peuvent s'exprimer librement, mais surtout si la politique du pays a été et est le reflet fidèle de cette opinion communément admise.

Dès que la critique n'est plus tolérée, dès que les élections sont évitées, truquées ou déformées, par des artifices destinés à maintenir coûte que coûte au pouvoir le dirigeant en place ou son clan, ce n'est plus de la démocratie. On risque tout simplement de sombrer dans la dictature. Les dirigeants parvenus au pouvoir dans de telles circonstances sont forcément impopulaires et leur régime anti-démocratique. C'est alors qu'ils instaurent le parti unique pour tenter de s'imposer par la crainte et par la peur qu'ils inspirent aux populations.

Comme on le voit, la démocratie est consubstantiellement liée à la liberté exercée par chaque citoyen, quelles que soient ses convictions politiques, pourvu qu'elles soient exprimées dans le respect des lois. Tout le reste n'est que manœuvre dolosive.

Les multipartismes servent comme :

- garant d'une gestion transparente,
- test de culture démocratique,
- école de la démocratie pluraliste,
- école de la bonne gouvernance,
- facteur de développement par le biais de la démocratie.

La plus grande critique qu'on peut formuler à l'endroit du multipartisme est le vote ethnique qui donne lieu à des majorités mécaniques ethniques, exclusives et oppressives des minorités ethniques, qu'on constate dans les pays arriérés, sans culture démocratique et singulièrement en Afrique où elles n'ont aucune portée réelle sur l'évolution et le progrès de la nation. Ces exclusivismes ethniques, régionalistes, politiques ou religieux, au nom d'une prétendue majorité de même nature ne peuvent conduire qu'à des affrontements et à des guerres civiles. Ces genres de majorités viciées, qui dénie tout droit aux minorités, qui empêchent toute participation de ces minorités au pouvoir, en dépit des compétences, des mérites personnels de la majorité de leurs membres, rendent inapplicables les règles d'une véritable démocratie, singulièrement en Afrique où les clans, les tribus, les régions, les sectes se constituent en partis politiques.

### C. Régime de pouvoirs équilibrés

Les élections présidentielles qui viennent de se tenir au Bénin et qui ont vu les meilleurs concurrents du Président Mathieu KEREKOU retirer leurs candidatures en invoquant à tort ou à raison les fraudes, donnent une image assez précise de la manière dont le jeu démocratique est conduit en Afrique.

La contestation du mode de gestion des institutions est permanente et traduit une réelle absence de jeu démocratique, absence imputable en premier ressort aux gouvernants, en tant que premiers responsables de la nation.

En effet, de manière générale en Afrique, le pouvoir exécutif se veut sans bornes. Aussi lui faut-il aujourd'hui donner plus de gages de bonne foi et de crédibilité, même dans les pays les moins décriés comme le Sénégal. Il lui faut pour cela promouvoir l'opposition, une opposition critique et également crédible, qui dispose d'un espace libre permanent pour s'exprimer.

L'opposition devrait, par exemple, avoir un statut défini par la loi, et des moyens financiers dotés pour son fonctionnement<sup>6</sup>. Quand on sait le poids important qu'elle représente dans les pays, en raison des troubles que des mots d'ordre peuvent entraîner, on comprend que sa légitimité puisse être reconnue.

Lorsque dans la contestation, comme c'est presque toujours le cas en Afrique, s'installe un chef d'Etat, il pourrait être judicieux d'associer l'opposition aux choix importants de la nation. Cette démarche aurait l'avantage non seulement d'associer l'ensemble du pays aux grandes décisions, mais aussi de désamorcer les conflits qui pourraient en résulter. Cela suppose évidemment que l'opposition joue également son rôle, dans l'intérêt suprême de la nation.

C'est par ailleurs une école de démocratie, où il est clair que l'intérêt de l'adversaire doit toujours être pris en compte comme partie intégrante de notre propre intérêt, dans la mesure où une solution négociée, passant par des concessions de part et d'autre est toujours un meilleur gage de paix pour le long terme.

Enfin, s'agissant de la justice, elle devrait être totalement autonome, érigée en pouvoir, au même titre que l'exécutif et le législatif. Cet équilibre effectif des pouvoirs participe selon MONTESQUIEU, de la nécessité d' « aboutir à un gouvernement modéré » dans lequel le pouvoir perd son potentiel agressif grâce à la séparation des pouvoirs et aux freins et contrepoids que celle-ci induit. Dans cet esprit, les membres de certaines institutions et de certains organismes de contrôle devraient pouvoir être nommés suivant des quotas par les chefs de l'exécutif, du législatif, du judiciaire et de l'opposition.

### D. Mandats impératifs et limités

Les élections constituent des échéances capitales dans la vie des Etats en ce sens qu'elles donnent aux citoyens l'occasion toujours attendue de sanctionner positivement ou négativement l'action conduite par les élus. Elles sont aussi souvent le point de départ de contestations puis des conflits et devraient à ce double titre faire l'objet d'une attention toute particulière. Outre que les électeurs sont fortement sollicités, les

candidats s'investissent souvent dans une sorte de combat pour la vie ou la mort, car c'est à ce moment qu'il faut confisquer le pouvoir que l'on détient encore ou le conquérir.

Il convient donc de s'interroger sur les engagements des élus et donc le vote des électeurs, la durée des mandats, et enfin le problème de l'alternance.

S'agissant des engagements ou des mandats, l'expérience montre qu'aussitôt élus, les engagements pris sont oubliés par les anciens candidats, désormais beaucoup plus préoccupés par l'amélioration de leurs conditions matérielles. C'est la « politique du ventre » dénoncée par F BAYART et qui les amène par la suite à user de toutes compromissions pour se faire réélire lors des consultations suivantes. C'est ainsi que des élus accumulent des longévités de représentation alors qu'ils sont notoirement contestés.

Il importe donc que les mandats sollicités le soient non seulement sur la base d'un programme fut-il minimum, mais surtout d'objectifs précis à atteindre, quantifiables, en tout cas facilement appréciables par les citoyens ; il pourrait par exemple s'agir de la corruption, de l'éducation, de la santé, du tribalisme, des infrastructures de transport, etc... Car malgré la complexité de ces problèmes, les améliorations sont toujours perceptibles lorsqu'il y en a. Le citoyen ordinaire ne s'y trompe pas puisque ce sont des problèmes qui influent directement sur son vécu quotidien. La sanction des électeurs en deviendrait aussi plus lisible et plus efficace.

Pour ce qui est de la durée des mandats, on a souvent justifié des mandats longs (plus de 5 ans) par la nécessité de ne pas mobiliser souvent les énergies dans des joutes qui au lieu de rassembler divisent plutôt. Mais il nous semble que ce soit le moindre mal, puisque les élections terminées, les élus se mettent en hibernation et ne font rien pour la collectivité. Il apparaît raisonnable dans ce cas que tous les trois ans au plus, les élus se représentent devant les électeurs. Ce pourrait être le cas pour les municipales, les législatives, les sénatoriales, et un ou deux ans de plus pour les présidentielles.

Enfin, l'alternance ne semblant pas naturelle en Afrique, c'est une école à laquelle il faut se mettre car elle est en soi source d'enrichissement pour le pays puisqu'elle permet la participation du plus grand nombre. Ne dit-on pas que deux têtes valent mieux qu'une ? D'autre part, elle instaure une culture de tolérance indispensable à une action politique efficiente. En rappelant à titre d'exemple qu'aux USA, la durée du mandat de député est de deux ans, il nous semble indispensable de donner la chance à un plus grand nombre, de participer à l'action politique en tant que mandataire, et de rompre le sentiment largement partagé suivant lequel ce serait l'affaire de quelques personnes<sup>7</sup>.

Pour cela, les mandats ne devraient être renouvelables qu'une ou deux fois, en dehors du mandat présidentiel qui, du fait des enjeux qu'il induit principalement en termes de troubles sociaux, devrait être unique, c'est à dire non renouvelable.

La volonté de s'accaparer le pouvoir s'y briserait. En tout cas, on ne parlerait plus de pouvoir en place se préparant à frauder pour conserver le pouvoir, et les commissions électorales chargées de veiller à la régularité des élections seraient plus indépendantes.

conduisent inévitablement à des échecs, comme le prouvent les nombreux exemples d'impasses politiques et économiques offerts par les pays africains.

En effet, d'aucuns prétendent que la démocratie n'est pas faite pour les pays sous-développés, qu'elle est un luxe pour les blancs seulement et qu'il faudrait une espèce de sous-démocratie pour ces pays.

D'autres soutiennent que la démocratie doit attendre que le pays se développe économiquement avant d'être instaurée faisant d'elle un sous-produit du développement.

Voilà comment au nom de ces thèses erronées, les libertés démocratiques ont été abusivement confisquées au profit des régimes dictatoriaux et personnels souvent sanglants, minés par la corruption, incapables d'améliorer le sort des populations qui n'a fait que se dégrader jusqu'à ce jour. Ces régimes discrédités n'ont eu comme résultat que celui d'entraîner par ci par là, des guerres fratricides, des tentatives de sécession pour sortir des frontières artificielles héritées du colonisateur, de coups d'Etat militaires, de soulèvements, de génocides ethniques, de conflits internes, etc ... avec leurs millions de victimes et leurs lots de réfugiés, de misère et de souffrances inouïes.

S'engager dans la voie de la démocratie relève désormais d'une extrême urgence et devient une aspiration, mieux, une exigence populaire incompressible et irréversible. Mais s'agit-il d'une sous-démocratie avec des sous-libertés et des sous-droits pour un pays sous-développé ?

Il n'y a de démocratie qu'universelle et le processus démocratique déclenché en Afrique traduit la ferme volonté de nos peuples de passer du régime de parti unique dictatorial et totalitaire à un régime de démocratie pluraliste, tirant sa légitimité uniquement d'élections libres, transparentes et démocratiques.

#### IV QUELQUES PISTES POUR L'INTERPRETATION

##### A. Le prix à payer pour la démocratisation de l'Afrique

Inventer l'avenir, voilà le prix à payer pour la véritable démocratisation de l'Afrique. L'échec actuel de l'expression démocratique en Afrique ne saurait être ramené à la seule question de l'Etat, même s'il est largement dû à la cupidité, à l'incompétence et à la médiocrité de ceux qui ont la prétention de le gérer. Il oblige les Africains à poser la question des modèles. Il les oblige à réfléchir à la situation actuelle et surtout à récuser tous les modèles. Il leur impose une nécessaire indépendance théorique susceptible de permettre d'inventer leur propre voie, bien sûr en tenant compte de l'expérience positive de toute l'humanité, dans la solidarité internationale des peuples, dans le respect des valeurs culturelles positives de chaque peuple et surtout en sollicitant largement son propre génie créateur. De même, le modèle de décentralisation en cours actuellement dans certains pays, comme le Mali, doit être revu et corrigé à la lumière des réalités africaines. Dans bien de cas, la décentralisation paraît comme un gadget conçu, importé, financé et appliqué sans tenir compte de l'histoire, de la culture, de la mentalité de nos populations. Elle semble faire partie, elle aussi, de la vitrine démocratique. Elle

ailleurs, l'exemple sénégalais qui semble mettre fin à la stratégie aveugle des boycotts qui a été jusqu'ici celle des partis africains d'opposition, nous interpelle vigoureusement. Il remet au goût du jour la question de l'alternance en Afrique dans la perspective désormais du possible.

Mais il soulève en même temps les dangers de l'électoratisme où des coalitions hétéroclites, voire de contre-nature, risquent de se constituer dans le seul but de s'emparer du pouvoir, comme on le voit lors des élections en cours au Mali. Or, sans résoudre durablement la question essentielle du « que faire du pouvoir ? », les lendemains risquent fortement d'être douloureux.

Les Africains sont aujourd'hui condamnés à réfléchir à toutes ces questions et à bien d'autres encore, condamnés à inventer leur propre voie.

Inventer l'avenir, voilà le prix à payer pour la véritable démocratisation de l'Afrique !

La démocratie partisane, celle des partis politiques, semble s'essouffler un peu partout dans le monde, tandis que semble encore balbutier la démocratie directe où les peuples font de plus en plus irruption sur la scène de l'histoire, se construisant par eux-mêmes et pour eux-mêmes un espace d'expression véritablement pluriel leur permettant réellement d'assumer leur propre destin.

L'occident, lui-même, est aujourd'hui également en panne de démocratie. En témoignent un peu partout la corruption rampante de la classe politique, l'absence d'idéal et de leaders capables de galvaniser les peuples, le désintérêt de plus en plus prononcé des populations face aux joutes électorales et aux promesses d'ailleurs jamais tenues.

L'ordre « démocratique » mondial est de plus en plus contesté un peu partout dans le monde, surtout en occident lui-même.

En réalité, aujourd'hui seule la créativité véritablement démocratique des peuples est à même de renouveler positivement et de manière durable l'expérience démocratique à l'échelle du monde. Elle ne doit plus être laissée aux seules élites politiques, surtout occidentales. Bien au contraire, les peuples doivent s'emparer de la chose politique !

Réinventer la démocratie ou périr, tel semble être aujourd'hui la question posée à l'Afrique.

## B. Inspiration de conscience nationale

On constate que beaucoup d'observateurs, à la suite du travail pionnier et désormais classique de R. Dahl, privilégient l'existence d'une compétition réelle et d'une participation effective. Elles sont à la base de la maximisation des possibilités de participation et/ou de contestation des groupes sociaux et des individus. De la mise à l'épreuve de telles bases théoriques, M. Bratton dégage les éléments fondamentaux suivants :

- un système électoral, des institutions politiques démocratiques,
- un système législatif transparent,
- des tribunaux indépendants, pour déterminer qu'une société est démocratique ou non.

La démocratisation, est, en revanche, le procédé par lequel tente de s'établir un mode de gouvernement proposant aux citoyens des possibilités de contester les choix

En résumé, dans ce premier registre de la démocratie et de la démocratisation, il est établi que l'autorité est toujours conditionnelle, qu'elle est soumise à revalidation à intervalles réguliers et que les relations entre gouvernants/gouvernés sont de nature constitutionnelle. Dans la littérature disponible, un pouvoir démocratique et légitime est toujours comptable et se décline avec les règles d'autonomie, de représentation et de pluralisme.

Par contre, il paraît indispensable de distinguer démocratisation et libéralisation politique. Cette distinction est au cœur de toutes les polémiques sur la nature des systèmes politiques issus de la «seconde indépendance africaine». Naomi Chazan nous met précisément en garde sur cette confusion possible en écrivant, «la récente vague politique ne doit pas être confondue avec la démocratisation», C. Toulabor de surenchérir en proposant que les changements politiques doivent être interprétés simplement comme «une transition vers des systèmes politiques davantage pluralistes» et R. Lemarchand de conclure, de manière péremptoire, que la libéralisation, qui est le démantèlement du régime autoritaire, peut advenir sans démocratisation.

La définition la plus connue de la libéralisation est l'œuvre de G. O'Donnell et de P. Schmitter qui considère qu'elle est, « le processus consistant à rendre effectifs certains droits qui protègent aussi bien les particuliers que les groupes sociaux d'actes arbitraires ou illégaux commis par l'Etat ou les tierces parties ».

Adaptée à la situation africaine, par M. Bratton et N. van der Walle, elle donne, « (la libéralisation) se produit lorsqu'une élite dirigeante accorde des droits civils ou politiques auparavant déniés, ou élargit la portée des droits civiques ou politiques dont jouit déjà la collectivité ».

Faut-il distinguer dans les situations africaines, la démocratisation et la libéralisation, cette dernière situation que A. Bourgi qualifie, par opposition à la transition démocratique, de refonte institutionnelle ?

La libéralisation signifie-t-elle concession contrôlée des droits civiques et politiques ? Le rythme des concessions dépend-il uniquement de la volonté du «haut»? Dans le cas d'un contrôle exclusif de la procédure par le régime, peut-on imaginer une phase de libéralisation précédant la démocratisation ? Libéralisation et démocratisation peuvent-elles advenir dans la même séquence ? Les expériences africaines permettent-elles d'approfondir ou d'infirmier cette distinction ? Doit-on accepter le découpage séquentiel des processus de transition démocratique ? Est-il nécessaire (indispensable) de tester les hypothèses des auteurs cités ci-dessous, sur cette question de la transition démocratique ? Une chose est cependant certaine dans notre questionnement : l'absolue nécessité, suite à l'analyse des mouvements sociaux, de mettre à l'épreuve les thèses relatives au rôle des élites dans la production des situations de libéralisation et de démocratisation. Pour répondre à ces questions, il faudrait, après avoir dessiné le parcours historique des personnels dirigeants et/ou influents dans les sociétés africaines, de procéder à l'identification de(l')s élite (s) africaine(s).

Cette capacité d'influencer régulièrement et substantiellement les décisions distingue l'élite des autres personnes et secteurs de la société. Elle recouvrirait deux dimensions, parallèles et fondatrices qui se mesurent d'une part en termes d'intégration structurelle (réseaux formels et informels de communications) et d'autre part, de surface consensuelle (accord sur les principes formels et informels et les codes de conduite politique et de légitimités institutionnelles). Elles circonscrivent ainsi un espace politique

surface consensuelle et un recouvrement des réseaux d'influence et de communications. Aucuns des acteurs et secteurs ne dominent l'autre et ne dominent exclusivement les réseaux.

Quels résultats obtient-on, dans une mise à l'épreuve, en situation africaine, d'un tel cadre conceptuel ? Si, en situation occidentale, l'élite au singulier ne pose pas problème, en Afrique, pour des raisons de trajectoires historiques et de diversité des espaces et logiques de légitimation et d'influence, le pluriel s'impose d'emblée, dès lors que la confusion établissant une sorte d'identité entre élites = intellectuel(le)s = diplômé(es) des établissements d'enseignement et de formation, utilisant les langues coloniales (français, anglais, portugais) et l'arabe classique (exclusivement pour le Maghreb) est levée. En effet, cette circonscription à cette catégorie sociale (les évolués et leurs héritiers) réduit l'élite uniquement à ceux qui contrôlent l'espace public et les institutions modernes.

Une analyse qui ne parie que sur l'existence d'une seule géographie de l'autorité et des manifestations publiques ne peut être convaincante, face à la multitude d'espaces publics, de légitimités, d'imaginaires et d'idiomes, de pouvoirs et de ressources qui ont un impact considérable, précisément sur la façon d'être public et d'apparaître publiquement. Des élites hétérogènes qui peuvent être autant des concurrents que des partenaires. De la pluralité et compétition entre élites, se produit la scène politique africaine, dans la totalité de ses répertoires, des relations de clientèle et de patronage, en passant par la politique du ventre et les mécanismes de cooptation et d'assimilation réciproque des élites ou de «réappropriation de la sphère étatique contemporaine par les acteurs lignagers», ces «'intellectuels' par excellence des milieux populaires : les hommes d'église, les prophètes, les guérisseurs, les malamaï et autres marabouts...»

De cette variété surgissent divers modes de représentation qui exigent, de la part de l'analyste, d'aller au-delà de la représentation parlementaire et des élections. Représentation et élections qui fondent la capacité des élites politiques à représenter et agir à la place des populations. En effet, plusieurs auteurs ont insisté, soit sur le divorce entre l'Afrique réelle et l'Afrique officielle, soit sur le dynamisme de lieux hors de l'Etat et des institutions modernes, témoignages d'un retrait ou d'une adhésion mimée, faites de déférence et de consentement. Aux liturgies étatiques s'opposent ainsi des braconnages sociaux où s'édifie et se reconforte une conscience communautaire, susceptible de plier la bureaucratie à ses exigences propres.

# Conclusion

« La démocratie n'est ni un luxe ni une panacée pour les pays pauvres. La démocratie est au contraire intrinsèque au processus de développement humain...»<sup>8</sup>

Laisser perdurer l'image négative de l'Afrique, c'est surtout négliger de voir les milliers d'hommes et de femmes qui travaillent ensemble pour mettre de l'avant des solutions ingénieuses afin d'améliorer leurs conditions de vie. Cette mobilisation, illustrée par la forte croissance des organisations populaires, est une condition et un indice du changement qui s'opère en Afrique.

La plupart des pays africains sont composés d'individus aux origines ethniques variées. Il est donc tout à fait légitime de se demander si la démocratie est capable de maintenir la cohésion nationale. La disparition, dans la violence, de la Yougoslavie – ou, plus pacifique, celle de la république tchécoslovaque ou de l'Union soviétique –, a clairement démontré que, bien au contraire, l'absence de démocratie a été responsable de la désintégration de ces pays. A l'inverse, des pays confrontés aux mêmes problèmes de cohésion nationale ont pu être préservés grâce à des solutions démocratiques, par le biais de systèmes fédéraux, confédéraux ou cantonaux.

La démocratie ne consiste pas seulement à débarrasser les sociétés de la corruption, mais aussi à donner aux individus les droits les moyens et la capacité de participer aux décisions qui les touchent directement et à demander à leurs gouvernements de rendre compte de leurs actions

Pour remédier au déficit démocratique, il est nécessaire de se concentrer sur le renforcement des institutions démocratiques ( liberté de la presse, représentativité du corps législatif etc) mais aussi sur l'existence de partis politiques bénéficiant d'une large assise, sur l'indépendance de l'appareil judiciaire, sur la déontologie et le professionnalisme des médias qui doivent également échapper au contrôle de l'Etat comme à celui des intérêts privés, ainsi que sur une société civile active.

Au-delà de la tenue d'élections, plusieurs enjeux majeurs sont liés à la démocratisation des sociétés africaines. L'éducation des populations aux droits démocratiques, la participation plus large aux processus de prise de décisions et la décentralisation des pouvoirs vers les communautés s'avèrent des éléments fondamentaux.

Un des enjeux prioritaires du processus de démocratisation est la participation des femmes à tous les niveaux de la société. La mise sur pied et le renforcement de groupes populaires et d'organisations de défense des droits, gages d'une société civile forte et organisée, sont par ailleurs essentiels à l'avancement de la démocratie.

Il est nécessaire de renforcer la justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels (DESC), réaffirmer la responsabilité des Etats et des acteurs non étatiques dans la mise en œuvre des droits de l'Homme, et accroître la participation de la société

activités des institutions internationales (Banque mondiale, FMI, ...) et des entreprises transnationales.

Dans les pays occidentaux, la conquête de la liberté d'expression et l'avènement des institutions démocratiques, sont allés de pair avec les progrès de l'éducation, de la science, de la culture et de la maîtrise technologique. Ce développement endogène, réalisé grâce à toutes les intelligences et à toutes les forces des pays, a permis à l'Occident de minimiser les déséquilibres et les contradictions qui bloquent l'évolution en Afrique.

Les Africains se plaignent souvent des pressions qu'exerce sur eux la communauté internationale afin de les forcer à introduire chez eux les règles de la démocratie pluraliste.

Les observateurs étrangers ont finalement compris, après dix ans, que la démocratie en Afrique demande, afin de s'installer de façon relativement satisfaisante, trois conditions fondamentales qui sont : du temps, la paix, et le développement socio-économique.

Les pays riches et démocratiques ont pris conscience que leur système de gouvernement s'est construit au cours des siècles, selon un rythme qui alternait les phases de progrès et de recul, au cours desquelles des changements profonds ont dû s'élaborer dans le domaine économique et social. Les observateurs ont compris que la démocratie en Afrique ne saurait être un événement. Elle est – et doit être – un processus, qui ne peut se faire que dans le cadre fixe d'un État organisé, dirigé par un gouvernement compétent, ayant les moyens d'agir.

Si les communautés indigènes souhaitent être entendues à une plus large échelle, elles doivent développer des stratégies au niveau international, afin d'être plus efficaces dans leurs luttes. Cette solidarité internationale pourrait se concrétiser par exemple par une plate-forme Internet d'entraide.

La culture ne peut pas être universelle, au sens où le catholicisme prétend l'être. On ne peut faire du passé table rase. Les composantes historiques, et donc les différences, restent fortes. Il y a certes diffusion des techniques, des langages de communication, des modes de vie. Mais cela ne suffit pas à engendrer une culture mondiale. Les sociétés sont inachevables. Elles produisent continuellement de la nouveauté, de l'inédit. Il serait illusoire de croire que le temps est venu d'une culture englobante, universellement acceptée. Ce que nous croyons être le commencement d'une civilisation planétaire est un jeu des apparences.

Pour l'établissement de la démocratie en Afrique la présence d'une minorité active est nécessaire, intellectuellement préparée, capable de donner à la démocratie un contenu moderniste et une forme adaptée aux réalités de l'Afrique. Pour durer, ce système devra être revivifié en permanence par les différents acteurs et par des partis à assise populaire. Une démocratie n'est jamais installée une fois pour toutes. Une démocratie ne se construit pas comme un Meccano. Elle ne s'importe pas non plus. C'est un lent processus d'élaboration.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

- AKINDES Francis, *Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone*, Ed. Kartahala, 1996
- BACH Daniel, *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998
- CHAIGNEAU Pascal, *Disctionnaire des relations internationales*, Economica, 1998
- LUGAN Bernard, *Afrique : de la décolonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire*, Collection « Gestes », 1995
- DUBRESSON Alain, *L'Afrique subsaharienne*, Armand Colin, 1998
- DARNTON Robert et DUHAMEL Olivier, *Démocratie*, Ed Rocher, 1998
- BERTHU Georges, *Europe démocratie ou super Etat*, FX de Guibert, Paris, 2000
- BAZENGUISSA Rémy, *L'Afrique, mythes ou réalités d'un continent*, Le Cherche Midi éditeur 1995.
- DUBRESSO Alain n et Jean-Pierre Raison, *L'Afrique subsaharienne*, Armand Colin, 1998.
- KRULIC Brigitte, *La Nation une idée moderne*, Ellipses 1999.
- ODON Vallet, *l'Etat et le politique*, Flammarion, 1994.

### DOCUMENTATION OFICIELLE

- *Etat du monde 2001*.
- *RAMSES 2002*, Institut français des relations internationales, Dunod, 2002.
- *Populations et richesses dans le monde en 2001*, dans l'édition 2001 de *Bilan du monde*

### ARTICLES DE REVUES

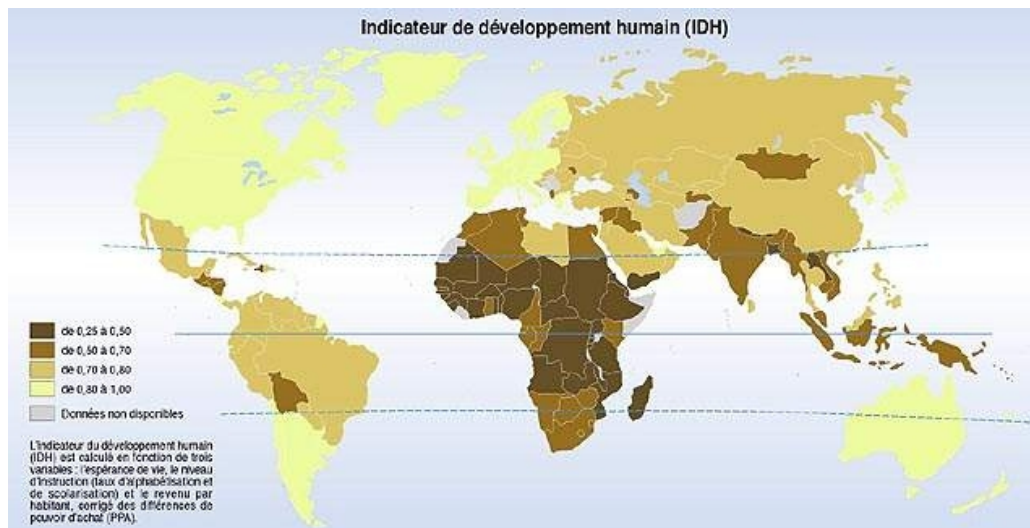
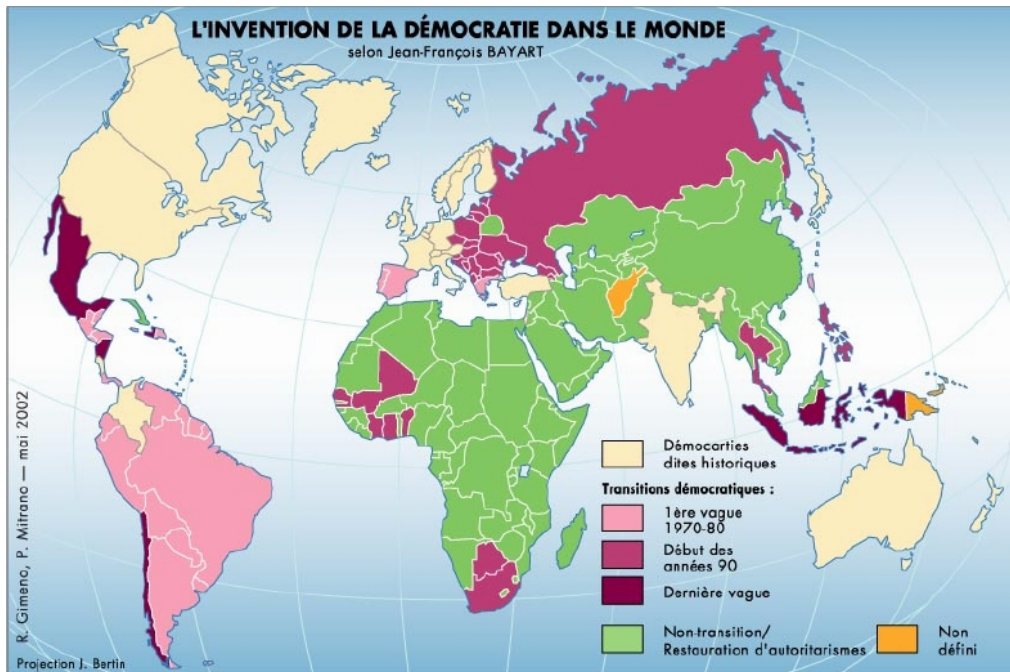
- DU BOIS DE GAUDUSSON et J. F. MEDARD, *La crise permanente de l'Etat et la recherche difficile de nouveaux modes de régulation*, *Afrique Contemporaine*, n°

- CHAIGNEAU Pascal, « Afrique : les crises d'un continent », *la revue défense nationale*, novembre 2003, n°11
- Médard, *l'Etat patrimonialisé, Politique africaine*, 1990.
- MWAYILA Tshiyembe, *Le Monde Diplomatique*, Sep 2000.
- ACHILLE Mbembe, "Vers une nouvelle géopolitique africaine", *Afriques en renaissance*, n°51, mai-juin 2000.
- KARL RENNER, "Nation, mythe et réalité", *Presses universitaires de Nancy*, Nancy 1998
- PIERRE-CAPS Stephane, "Etat, société et pouvoir à l'aube du XXIe siècle", *Presses universitaires de Nancy*, Nancy 1999
- ENGELHARD Philippe, "Pour un développement à l'africaine", "Afriques en renaissance", *Manière de voir n° 51*, mai-juin 2000.
- CAMBAS Gérard et KERHUEL François, *La réforme de L'Etat, Afrique Contemporaine*, n° 199, 2002.
- LANDES David S., *Vive l'afro-optimisme!*, *Géopolitique Africaine*, n° 3, juillet 2001.

#### SITES INTERNET

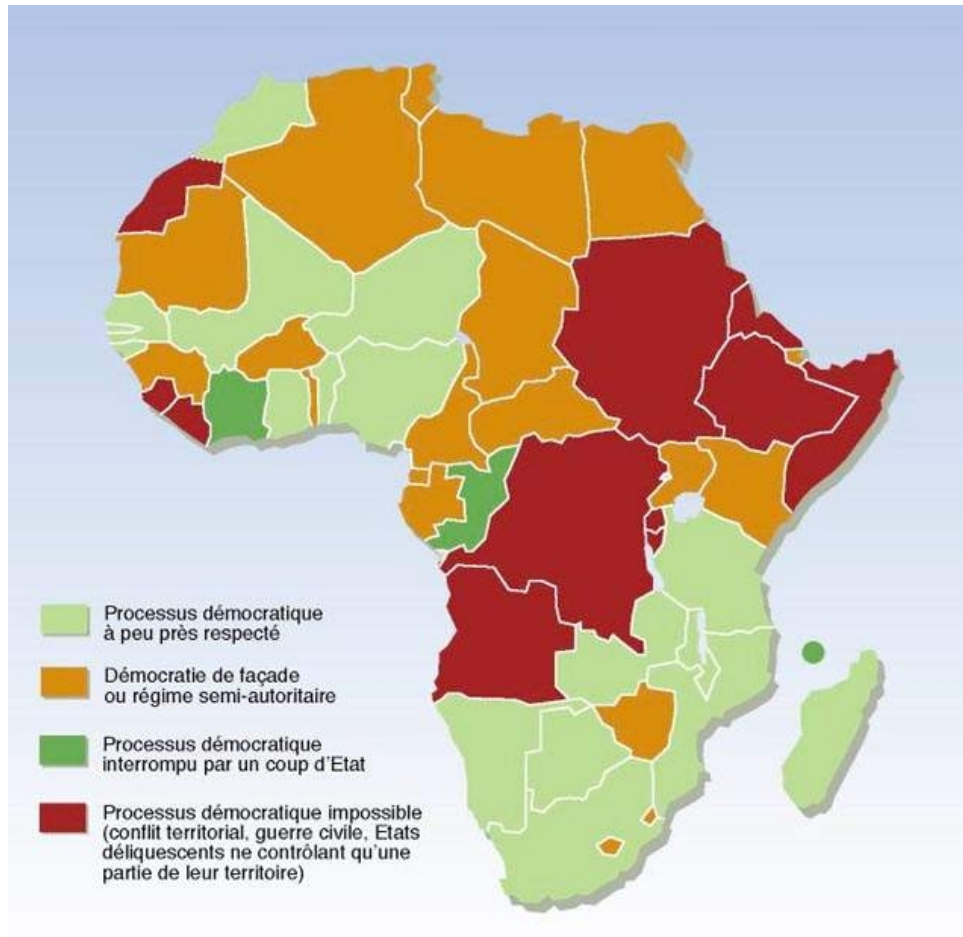
<http://www.droitshumains.org>  
<http://www.groupe.Afrique>  
<http://www.africaonline.com>  
<http://www.comesa.int>  
<http://www.africanews.org>  
<http://www.afrik.com>  
<http://www.ecowas.int>  
<http://www.afrique.express.com>  
<http://www.democraf.com>  
<http://www.obsarm.org>  
<http://www.africa.u-bordeau.fr>

# ANNEXE 1



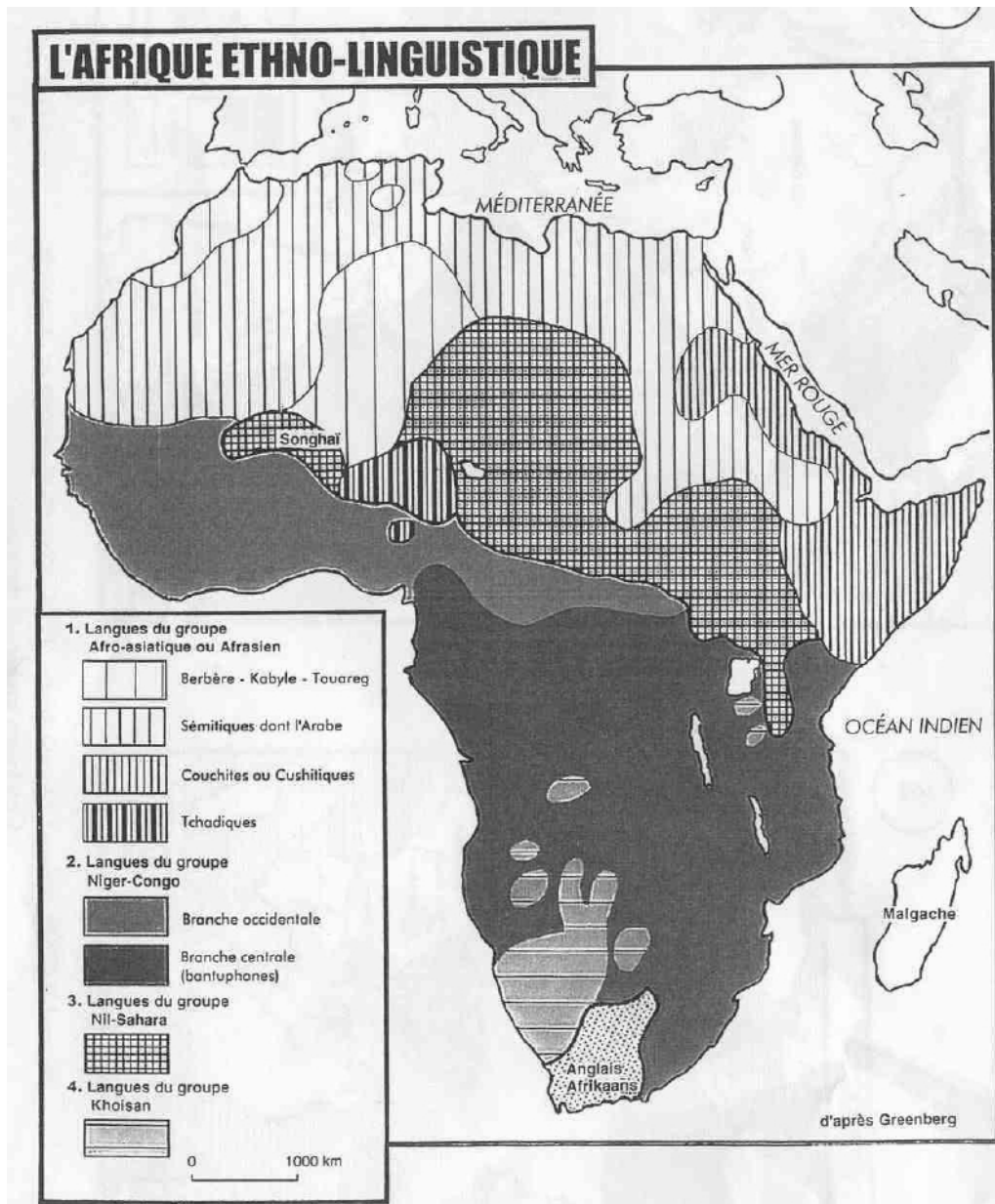
## ANNEXE 2

# LA DEMOCRATISATION EN AFRIQUE



# ANNEXE 3

Commentaire [c1] :



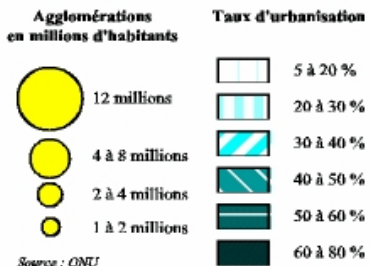
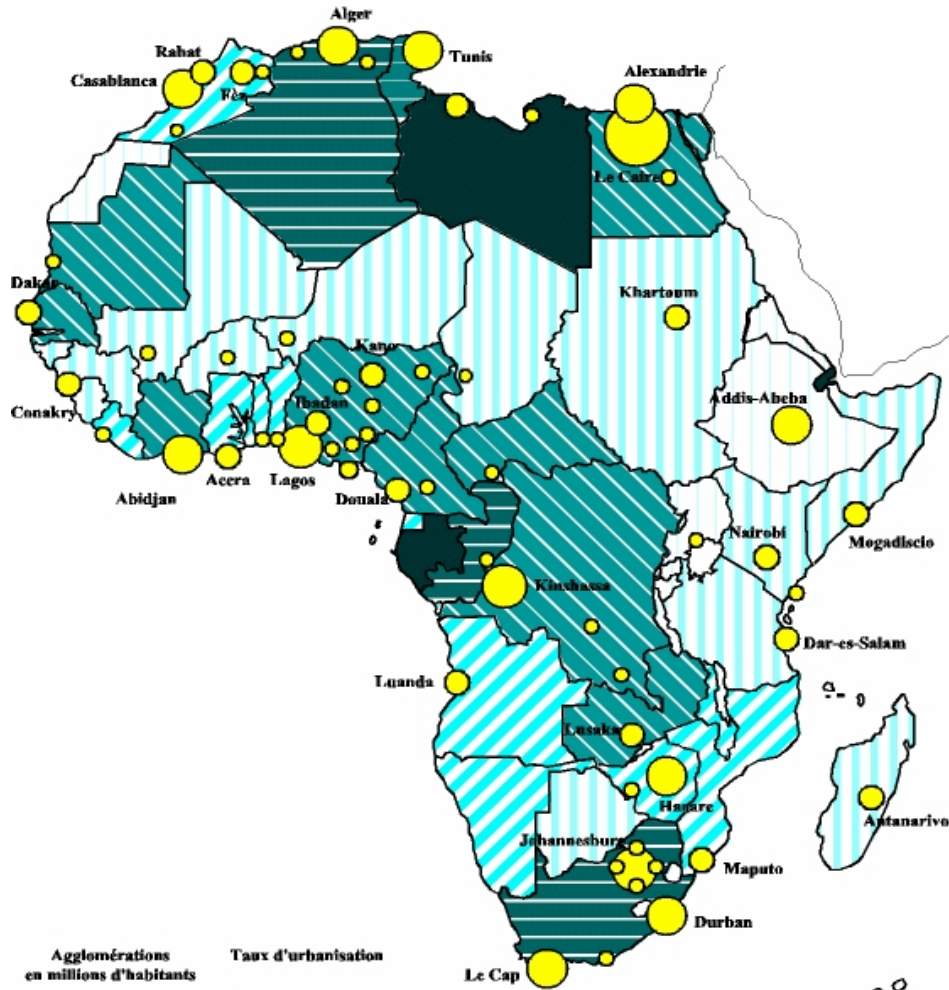
# ANNEXE 4

## Les étapes de décolonisation d'Afrique



# ANNEXE 5

## L'URBANISATION DE L'AFRIQUE

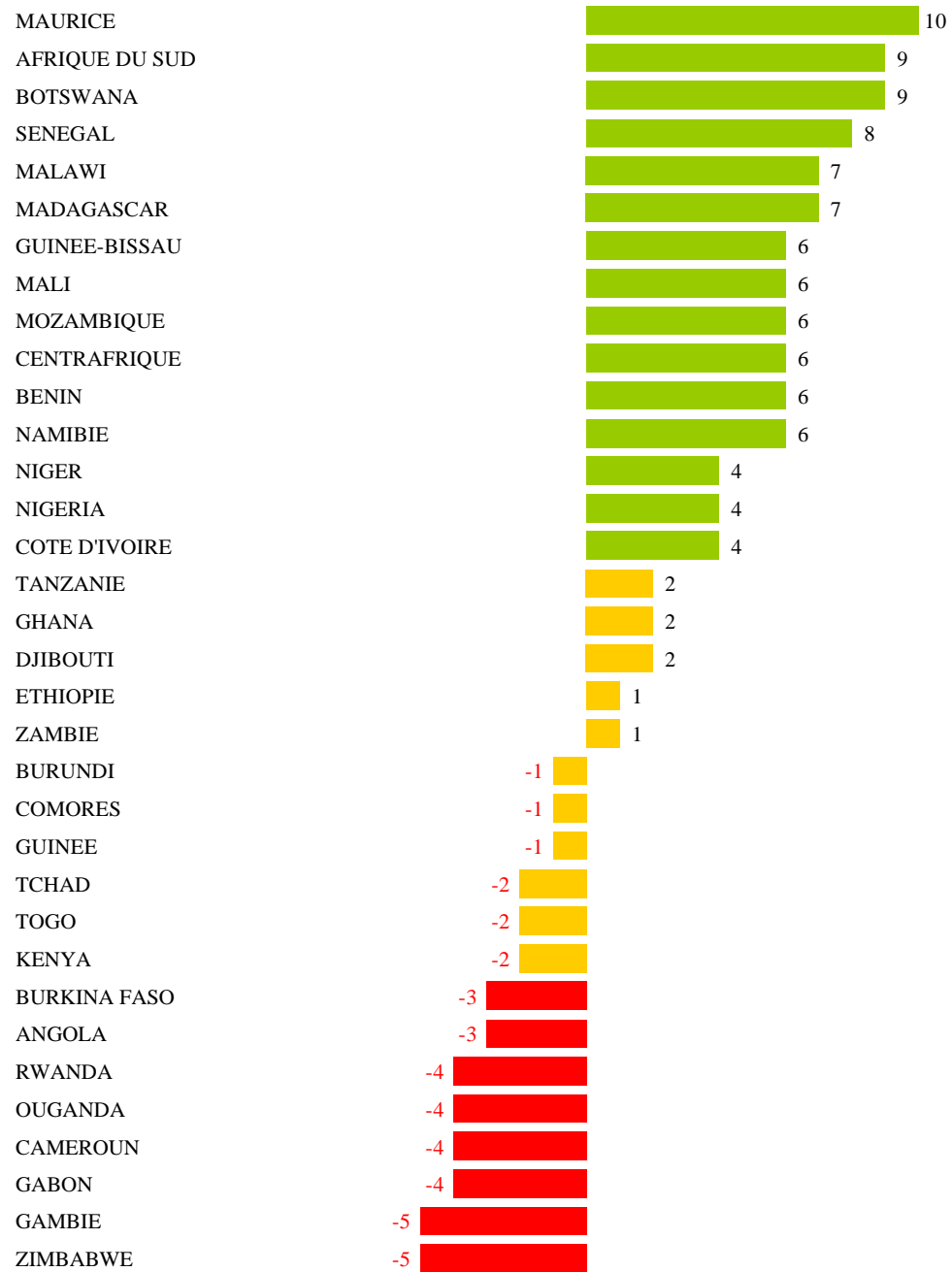


Carte François Monthe

Source : ONU

## ANNEXE 6

### Classement en fonction de l'indice de démocratie



## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
PREMIERE PARTIE : Démocratie de la misère ou misère de la démocratie....	4
I. LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION EN AFRIQUE .....	4
A. Les schémas mis en place.....	4
B. Particularités de la démocratie africaine.....	4
II. LES PROGRES DU CONTINENT AFRICAIN.....	6
III. QUELQUES PISTES THEORIQUES.....	7
IV. DEFIS A LA SOCIETE.....	8
DEUXIEME PARTIE : Freins et handicaps a la démocratisation.....	10
I. LES FACTEURS ENDOGENES.....	10
A. Phénomènes ethniques ignores.....	10
B. Société africaine déséquilibrée.....	11
C. Des économies chancelantes.....	12
II. LES FACTEURS EXOGENES.....	13
A. Héritage démocratique colonial mal préparé.....	13
B. Guerre froide qui a fragilisé le continent.....	14
C. Legs du passe .....	15
III. LES FACTEURS AGGRAVANTS.....	16
TROISIEME PARTIE : Réinventer la démocratie ou périr.....	18
I. LES PEUPLES DOIVENT S'EMPARER DE LA CHOSE POLITIQUE.....	18
A. Transparence et la lutte contre la corruption .....	18
B. Décentralisation plus poussée.....	18
C. Marges d'autonomie.....	19
II. OPPOSITION ET MULTIPARTISME .....	20
A. Elaboration d'un statut de l'opposition.....	20
B. Multipartisme - garant d'une gestion transparente.....	21
C. Régime de pouvoirs équilibrés.....	23
D. Mandats impératifs et limites.....	23
III. DANGER DE DEFORMER LE SENS DE DEMOCRATIE.....	24
IV. QUELQUES PISTES POUR L'INTERPRETATION.....	25
A. Le prix a payer pour la démocratisation de l'Afrique.....	25
B. Inspiration de conscience nationale.....	26
Conclusion.....	29
Bibliographie.....	31
Annexes.....	33
Annexe 1 L'invention de la démocratie dans le monde.....	33
Annexe 2 la démocratisation en Afrique.....	34